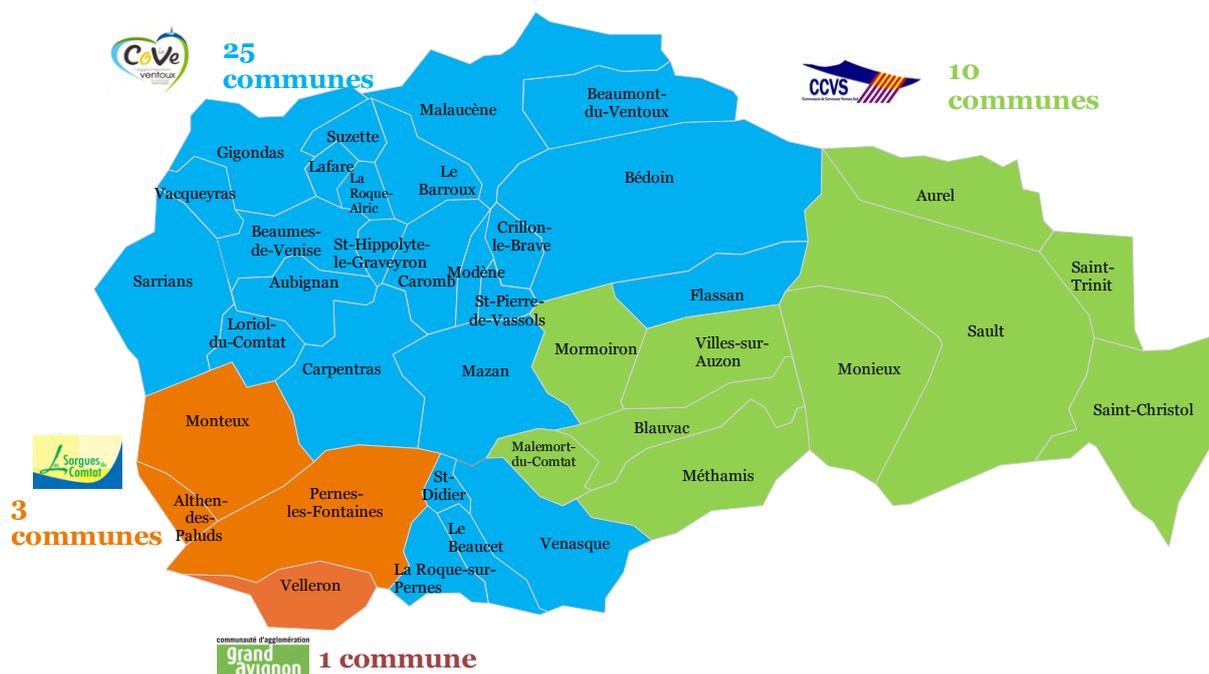


## LES JEUNES DANS LE TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE DU COMTAT VENAISSIN

1. Plus de 113 000 habitants en 2024 dans un territoire de faible <b>densité</b> .....	2
2. Une <b>part des jeunes</b> moins importante qu'en moyenne dans le Vaucluse.....	3
3. Une <b>structure de la population</b> marquée par l'agriculture et les retraités .....	4
4. Un territoire d'actions publiques .....	4
<b>5. Polarisation et fragmentation</b> .....	7
6. L'inscription territoriale de la Mission Locale .....	9
7. De <b>fortes inégalités</b> dans le Comtat Venaissin, dans l'un des départements les plus pauvres de France métropolitaine.....	10
8. Un territoire marqué par un faible <b>niveau de formation</b> moyen .....	12
9. Une surreprésentation des entreprises sans salarié... ..	13
10. ... Dans un contexte départemental de <b>démographie des entreprises</b> en pleine crise.....	15
11. Une <b>structure sectorielle</b> d'abord marquée par le commerce, les activités non marchandes et le poids particulier des I.A.A. et de l'agriculture.....	16
12. Des <b>taux d'activité et d'emploi</b> de la population légèrement supérieurs à la moyenne du Vaucluse, mais qui cachent de fortes disparités en 2020 .....	17
13. <b>Taux de chômage</b> : une augmentation plus forte en Vaucluse qu'en moyenne régionale ou nationale, une dégradation plus forte encore dans le Comtat Venaissin fin 2023 .....	18
14. <b>Offres d'emploi et déclarations préalables à l'embauche</b> semblent se dégrader plus vite dans le Comtat Venaissin qu'en moyenne dans le Vaucluse fin 2023 / début 2024.....	18
15. Les offres d'emplois <b>par secteur</b> .....	20
16. Une forte <b>concentration des jeunes</b> dans le Comtat Venaissin .....	21
17. Les jeunes sans emploi, sans formation et plus dans l'éducation nationale : <b>NEET</b> .....	22
18. Une jeunesse fortement impactée par la <b>pauvreté</b> .....	23
19. De faibles <b>taux d'emploi</b> des jeunes dans le Comtat Venaissin, mais une situation contrastée ....	23
20. Un territoire « favorable » au <b>chômage des jeunes</b> ? .....	25
21. Cinq <b>grands enjeux de la jeunesse</b> dans le Comtat Venaissin .....	26
a. Le premier grand enjeu concerne la précarité et la pauvreté.....	26
b. La santé et la santé mentale : deuxième grand enjeu.....	27
c. Le logement : grand absent des politiques publiques dédiées aux jeunes sur notre territoire .....	28
d. La mobilité, quatrième grand enjeu du territoire pour les jeunes .....	28
e. Des « distances » professionnelles qui se creusent .....	29
22. Focus : <b>caractéristiques de l'offre de formation locale</b> (ZE Carpentras/Région Sud) .....	30
23. Sources et méthodes.....	32

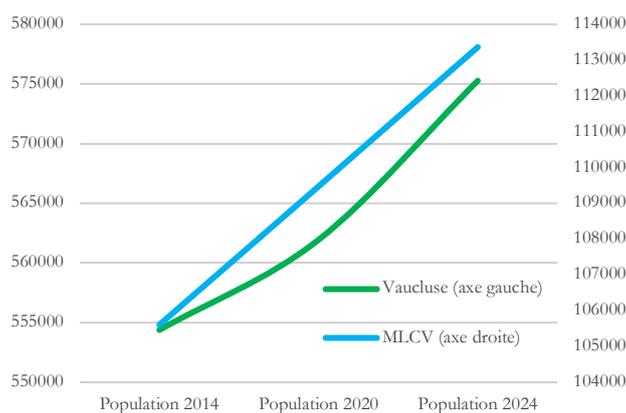
## LES JEUNES DANS LE TERRITOIRE DE LA MISSION LOCALE DU COMTAT VENAISSIN



### Plus de 113 000 habitants en 2024 dans un territoire de faible densité

Constitué de 39 communes membres de quatre EPCI différents, le territoire de compétence de la Mission Locale du Comtat Venaissin représente près de 28% de la superficie totale du département contre 18,6% de la population jeune (15-24 ans). C'est la première contrainte qui s'impose au déploiement géographique de l'action de la Mission Locale du Comtat Venaissin.

Avec un taux de croissance apparent de la population de 7,3% (vs 3,8% en Vaucluse), le Comtat Venaissin apparaît comme un territoire plus dynamique que la moyenne du Vaucluse puisque son poids est passé de 19,0 à 19,7% de l'ensemble de la population vauclusienne de 2014 à 2024, pour s'établir à 113 364 habitants en 2024 (contre 109 473 dix ans auparavant).



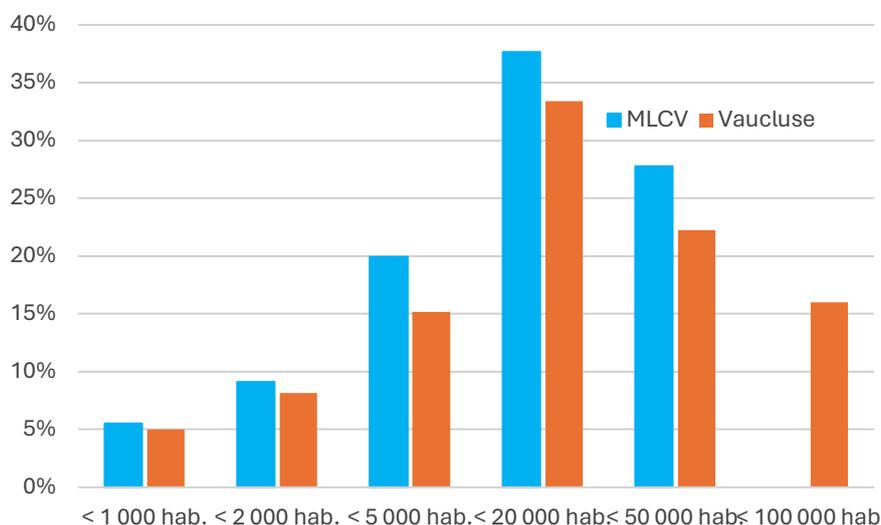
Mais à l'exception notable des trois communes du territoire des Sorgues du Comtat (Althen des Paluds, Pernes-les-Fontaines et Montoux), le Comtat Venaissin affiche une **densité de population nettement plus faible** qu'en moyenne dans le département.

La spécificité de ce territoire apparaît notamment dans la structure de la population selon la taille des communes :

- Une forte sur-représentation des bourgs et des petites villes (de plus de 2 000 habitants et de moins de 20 000) ;

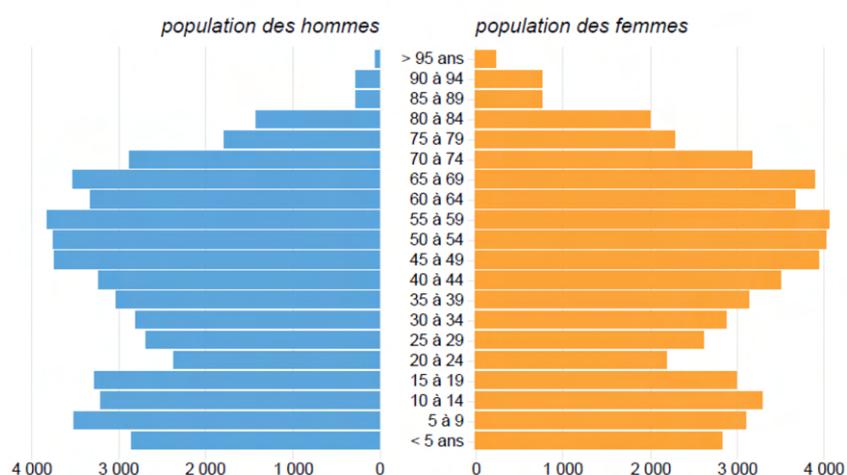
- Une assez forte « polarisation » du territoire autour de sa commune centre, seule ville de la catégorie [20 000 ; 50 000 habitants], Carpentras ;
- Une concentration marquée de la population, de la population jeune, des NEET et des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans les six plus grandes villes du territoire ;
- Une constellation de communes rurales peu peuplées, vieillissantes et comptant peu de jeunes : 18 des 39 communes totalisent 28% de la superficie, 4,4% du nombre de jeunes de 15 à 24 ans et 3% des jeunes NEET au total (soit, au total, 62).

### Répartition de la population selon la taille des communes : Vaucluse et Comtat Venaissin en 2024



### Une part des jeunes moins importante qu'en moyenne dans le Vaucluse

#### Pyramide des âges dans le Comtat Venaissin en 2019

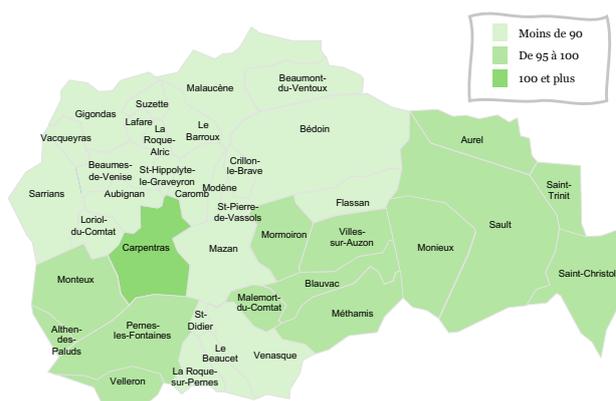


Source : Insee, RP exploitation principale - 2019

#### Part des 15/24 ans dans la population par EPCI Base 100 Moyenne Vaucluse : 10,4% en 2020

En 2020, dans le total de la population, la **part des jeunes est moins élevée** dans le Comtat Venaissin que dans le département de Vaucluse :

- **La part des 15-24 ans** est de 9,9% dans le Comtat Venaissin, contre 10,4% dans le Département de Vaucluse ;
- **La part des 15-29 ans** est de 14,7% dans le Comtat Venaissin, contre 15,4% dans le Département de Vaucluse.



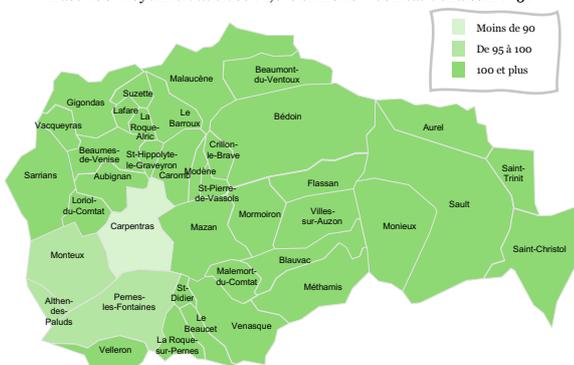
## Une structure de la population marquée par l'agriculture et les retraités

Dans la population de 15 ans et plus, le Comtat Venaissin se caractérise par :

- ➔ Des agriculteurs fortement surreprésentés,
- ➔ Une part des retraités un peu plus élevée que dans le département
- ➔ Des cadres moins présents

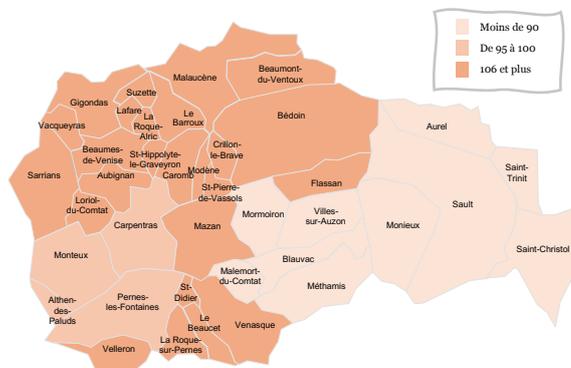
### Part des agriculteurs exploitants dans la population de 15 ans et plus par EPCI

Base 100 moyenne Vaucluse : 1,0% en 2020 - Comtat Venaissin : 151



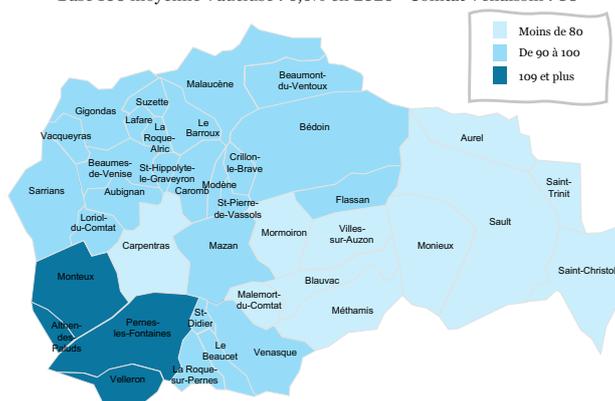
### Part des retraités dans la population de 15 ans et plus par EPCI

Base 100 moyenne Vaucluse : 29,0% en 2020 - Comtat Venaissin : 103



### Part des cadres et professions intellectuelles dans la population de 15 ans et plus par EPCI

Base 100 moyenne Vaucluse : 6,6% en 2020 - Comtat Venaissin : 88



## Un territoire d'actions publiques

Le Comtat Venaissin compte :

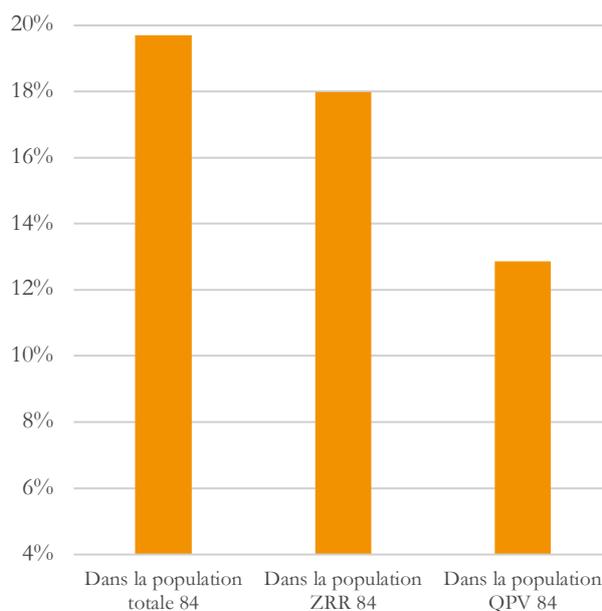
- ➔ 13 Communes en **ZRR** pour 62 dans le Vaucluse
- ➔ 6 Espaces **France Services** pour 25 espaces dans le Vaucluse (fixes ou itinérants)
- ➔ 6 **Petites Villes de Demain** pour 15 en Vaucluse
- ➔ 9 **Villages d'avenir** pour 22 dans le Vaucluse
- ➔ 0 **Territoires d'industrie** / 2 en Vaucluse
- ➔ 5 **QPV** dans 2 communes pour 23 QPV dans 12 communes du Vaucluse
- ➔ 3 Contrats de relance et de transition écologique – **CRTE** : Sorgues du Comtat, Ventoux Comtat Venaissin, Ventoux Sud
- ➔ 1 **Cité éducative** (Carpentras) pour 2 dans le Vaucluse
- ➔ 0 **Zone franche urbaine** pour une dans le Vaucluse et 6 en PACA.



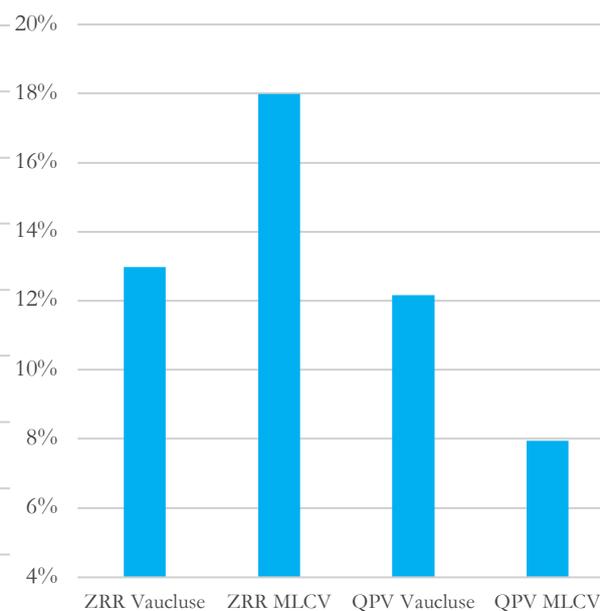
Indicateurs - INSEE RP 2019	Lieu	Du Vieux Moulin aux Mûriers
Population population municipale 2018	<b>QPV</b>	<b>1 453</b>
	Monteux	12 875
Population 15-24 ans	<b>QPV</b>	<b>10.8%</b>
	Monteux	nc
Taux de pauvreté	<b>QPV</b>	<b>42.8%</b>
	Monteux	21%
Taux d'emploi des 15-24 ans	<b>QPV</b>	<b>54%</b>
	Monteux	nc
Taux d'activité des 15-24 ans	<b>QPV</b>	<b>70%</b>
	Monteux	nc
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C, ayant moins de 26 ans 2023 T2	<b>QPV</b>	<b>38</b>
	Monteux	nc
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi	<b>QPV</b>	<b>30.5%</b>
	Monteux	24,3%
Part de la population avec un diplôme de niveau BAC	<b>QPV</b>	<b>15.2%</b>
	Monteux	nc

Le Comtat Venaissin est aussi caractérisé par le poids des 13 Communes classées Zones de Revitalisation Rurale (ZRR). Celles-ci pèsent 18% de la population comtadine en 2024 et le Comtat Venaissin représente aussi près de 18% de l'ensemble de la population des 62 communes classées ZRR dans le Vaucluse.

*2024 : part des territoires ZRR et QPV dans la population totale, MLCV et Vaucluse*

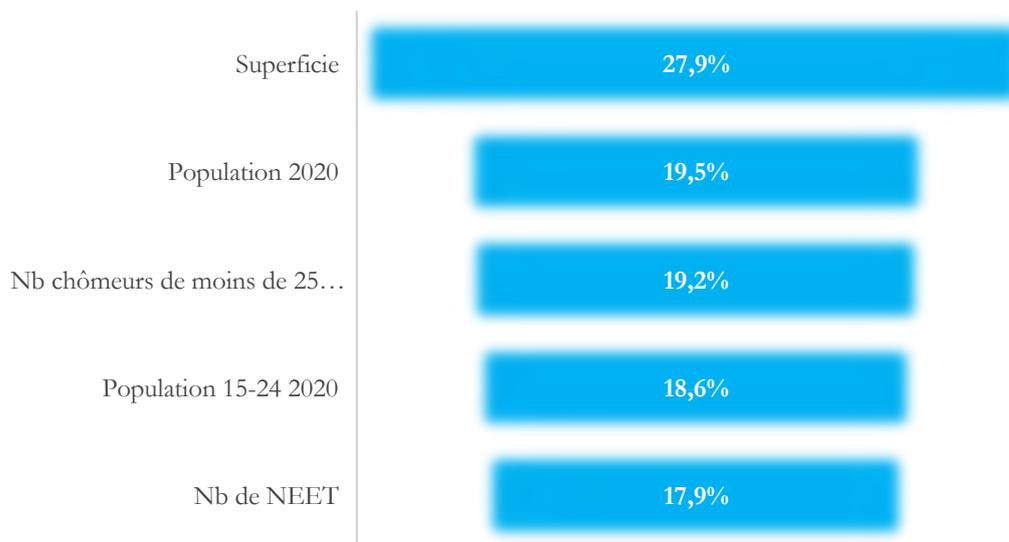


*2024 : part de la population du Comtat Venaissin...*



## Polarisation et fragmentation

### Le poids du Comtat Venaissin dans le Vaucluse en 2020



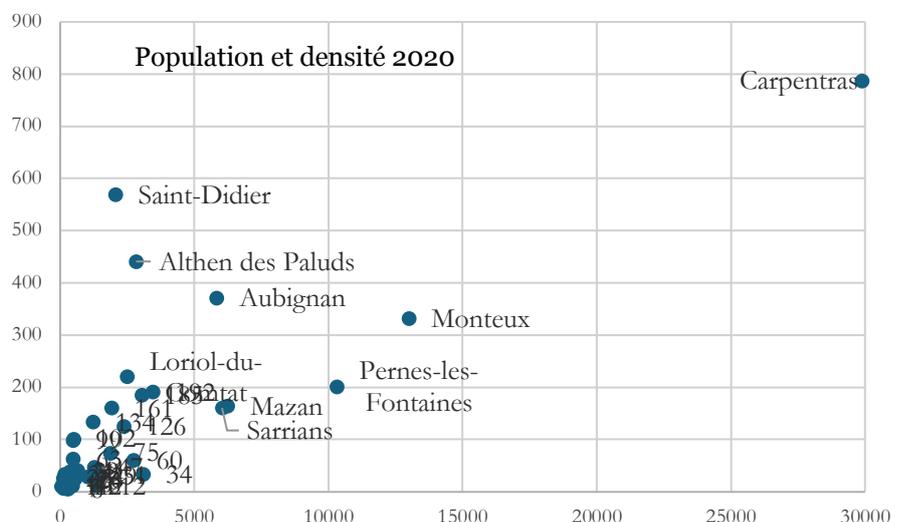
En 2023, comme l'année précédente, le poids relatif de Carpentras explique en grande partie, mais non intégralement, la sur-représentation du territoire de la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin (CoVe) dans l'activité de la Mission Locale.

	% 15-24 NEET 2020c	% Population 2020	% Population 15-24 2020	% DE moins de 25 ans Trim. IV 2022	% Jeunes accompagnés 2023	% Premiers Accueils 2023
CoVe	63,8%	64,8%	63,8%	67,3%	72,6%	73,3%
CCVS	8,4%	8,6%	8,7%	7,7%	5,6%	5,0%
SdC (3)	25,1%	23,8%	24,7%	22,4%	19,7%	20,1%
Velleron	2,7%	2,8%	2,9%	2,6%	2,0%	1,6%
<b>Comtat Venaissin</b>	2 095	109 473	10 832	1 360	1 500	635
Vaucluse	11 678	561 941	58 392	7 075	12 474	4 276

Les trois autres composantes du territoire du Comtat Venaissin (Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS), 3 communes des Sorgues-du-Comtat (SdC) et la commune de Velleron) apparaissent comme sous-représentées dans l'activité de la Mission Locale (au regard de leur poids dans le nombre de jeunes NEET et de leur poids dans le nombre de jeunes accompagnés).

Cette lecture du territoire basée sur les frontières des 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale ne doit toutefois pas masquer que l'appréciation de l'activité de la Mission Locale est surdéterminée par deux caractéristiques de son territoire :

- La forte **concentration** des publics et de l'action de la Mission Locale dans les principaux centres urbains (petites villes et ville moyenne) : 80% des jeunes accompagnés en 2023 – pour près de 70% des jeunes NEET ou des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans ;

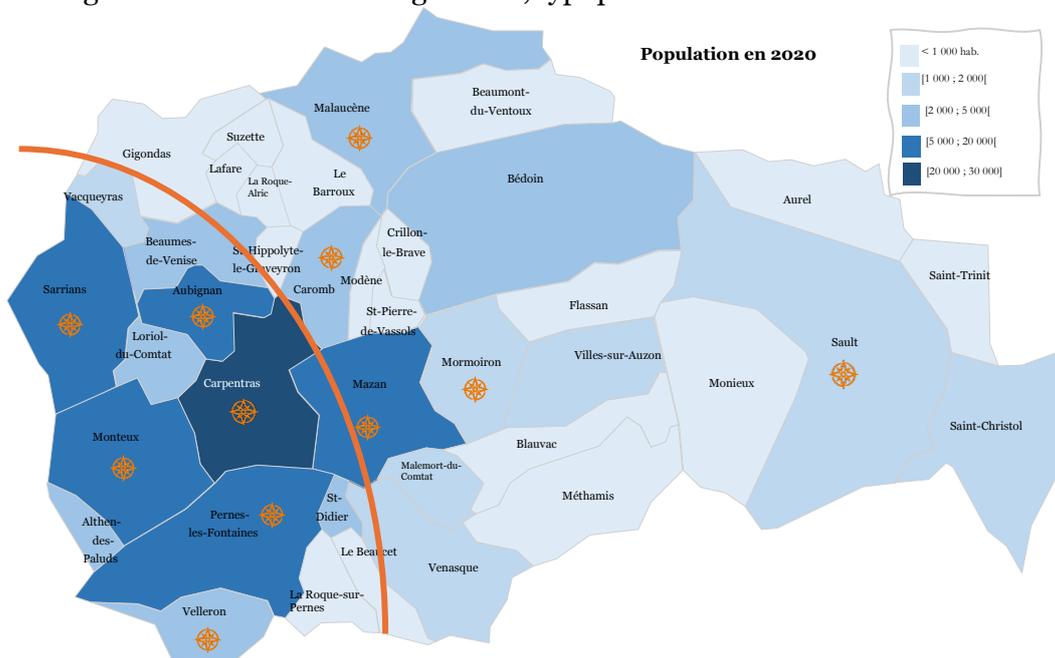


- Le grand nombre de communes rurales, plutôt vastes (plus de 28% du territoire), très peu peuplées (5,4% de la population) et plutôt

âgées (4,4% des 15-25 ans et moins de 3% des NEET), qui sont confrontées à de gros problèmes de **mobilité et d'offre économique** – pour 2,3% des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2023.

La carte de la population par commune illustre parfaitement la coexistence :

- d'une **organisation territoriale polarisée**, autour de la commune « centre » qu'est Carpentras : plus les communes sont éloignées du centre, moins elles sont peuplées ;
- d'une organisation territoriale fragmentée, typique des territoires ruraux



Une autre lecture de la fragmentation du territoire du Comtat Venaissin peut être obtenue en visualisant les bassins d'emplois qu'il concerne. Dans la mesure où ces bassins (zones) d'emplois sont des espaces géographiques construits pour intégrer la plupart des actifs qui y résident et travaillent, le fait de retrouver dans le Comtat Venaissin 5 des 7 zones d'emplois du Vaucluse marque sa fragmentation et l'existence de forces centripètes.

5 zones d'emploi sur le territoire du Comtat Venaissin...  
 ... sur les 7 qui concernent au moins une commune de Vaucluse (+ Bollène + Aix)



## L'inscription territoriale de la Mission Locale

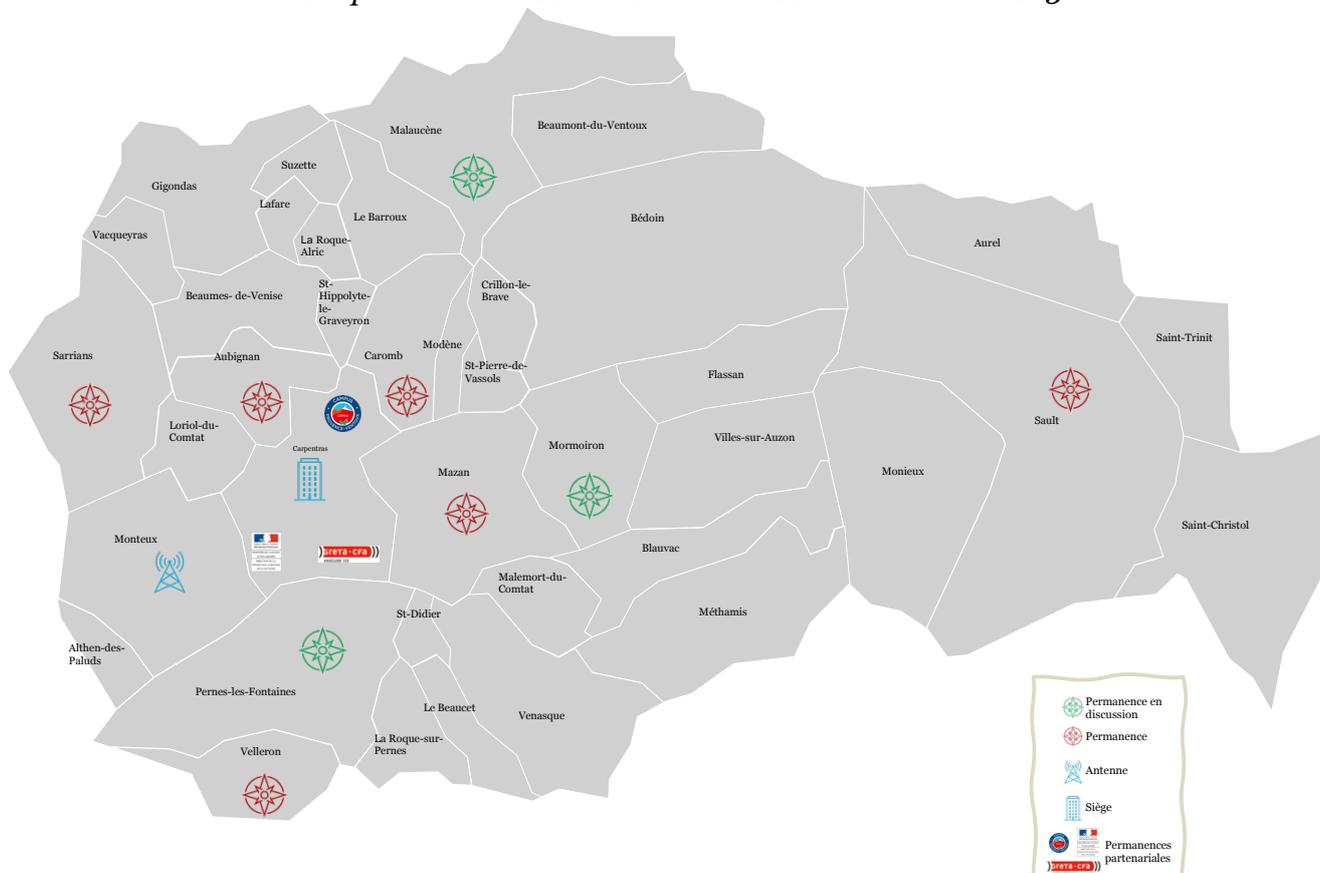
Dès son arrivée, la nouvelle Gouvernance de la Mission Locale a demandé le renforcement de l'inscription territoriale de la Mission Locale. L'ouverture de premières permanences territoriales en 2022 a donc été renforcée pendant l'exercice 2023, par de nouvelles permanences territoriales (Mazan) et de nouvelles permanences partenariales (au Campus Provence Ventoux, auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et auprès du Greta-CFA de Vaucluse).

Courant 2023, les discussions visant à ouvrir trois **nouvelles permanences territoriales** ont été engagées et se poursuivent, début 2024, notamment avec Mormoiron, Pernes-les-Fontaines et Malaucène.

Le deuxième semestre de l'année 2023 a aussi été l'occasion de **renforcer les liens entre la Mission Locale et les Maires de son territoire**. Un échange a pu ainsi avoir lieu avec près d'un tiers des 39 communes du territoire. Dans le cadre de ces échanges, il est apparu nécessaire d'adapter la présence de la Mission Locale aux différentes réalités territoriales. Si le fonctionnement en permanences apparaît somme une bonne solution dans les petites villes du territoire (de 2 000 à 20 000 habitants), il n'est pas adapté à la réalité des communes vauclusiennes du plateau d'Albion.

Pour mieux répondre à la réalité géographique de ces communes, la Mission Locale, à la demande des maires concernés, va notamment renforcer sa présence auprès des acteurs « jeunesse » du territoire (acteurs associatifs et service Jeunesse de la CCVS) et ne pas s'en tenir au strict fonctionnement hebdomadaire d'une permanence. En accord avec le Maire, la permanence de Saint-Christol a ainsi été fermée (2 rendez-vous pris en deux mois et non honorés). En 2024, un premier agenda d'activités a été arrêté pour diversifier les modes de présence de la Mission Locale sur ce territoire : activités sportives intercommunales, Job Dating organisé en avril 2024 à Sault, pendant le marché, activités jeunesse, avec le Club jeunesse de la CCVS en août...

*Inscription de la Mission Locale dans son territoire en 2023*



L'action de Mission Locale sur les territoires QPV s'est poursuivie en 2023, principalement axée sur les missions de la médiatrice : (i) action « vers » les publics, dans les QPV, en s'appuyant sur le partenariat avec les acteurs de terrain (centres sociaux, associations, éducateurs spécialisés...) et (ii) participation aux actions de terrain dédiées à ces publics cibles.

Fin 2023, l'action expérimentale d'identification des publics dits « invisibles » MOBILI CAR, action portée par l'ADVSEA en partenariat avec la MLCV et celle du Haut Vaucluse et financée dans le cadre du PIC a pris fin.

S'il est encore tôt pour évaluer pleinement l'impact de cette stratégie de renforcement de son maillage territorial, engagée mi-2023 par la Mission Locale, deux éléments positifs peuvent être soulignés :

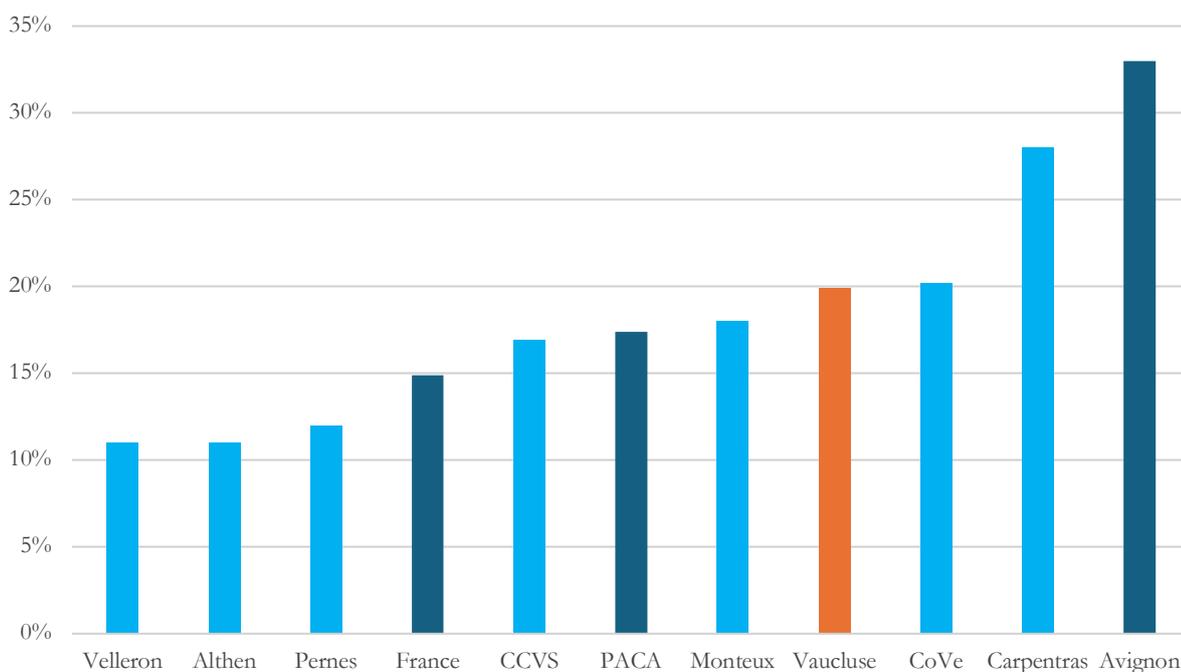
- **L'augmentation de 13% du nombre de premiers accueils** en 2023 relativement à 2022 ;
- L'augmentation de la **part de jeunes résidant en QPV**, passée de 22% à 26% des premiers accueils et de 24% à 26% parmi les jeunes accompagnés.

### De fortes inégalités dans le Comtat Venaissin, dans l'un des départements les plus pauvres de France métropolitaine

Quasiment à égalité avec le Gard, le Vaucluse est toujours le 5<sup>ème</sup> **département le plus pauvre de France** métropolitaine en 2021. Et même si son taux de pauvreté (actualisé à 19,9%) a légèrement diminué depuis 2014 (20,4%), la part de ses ménages imposables a considérablement diminué, passant de près de 52% à 47% sur la même période (à titre de comparaison, ce taux ne s'élève qu'à 39% à Carpentras).

Sous cet angle, le territoire du Comtat Venaissin apparaît comme marqué par de **fortes inégalités**.

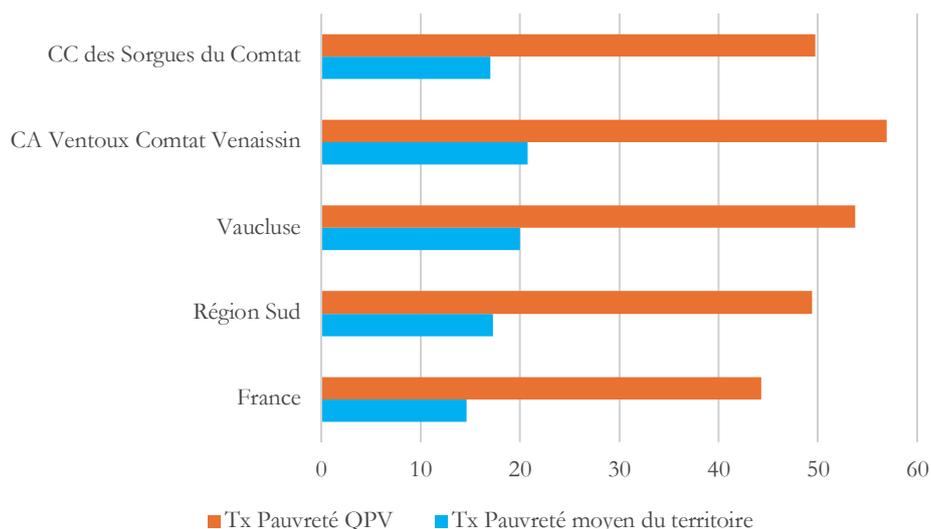
Taux de pauvreté en 2021



Après le Grand Avignon, la **CoVe** est en effet l'EPCI qui affiche le **deuxième plus fort taux de pauvreté** du département et le **plus fort taux de pauvreté des QPV** vauclusiens ; il est vrai que le quartier politique de la ville du Pous du Plan de Carpentras est, depuis plusieurs années, l'un des tous premiers plus pauvres de France métropolitaine.

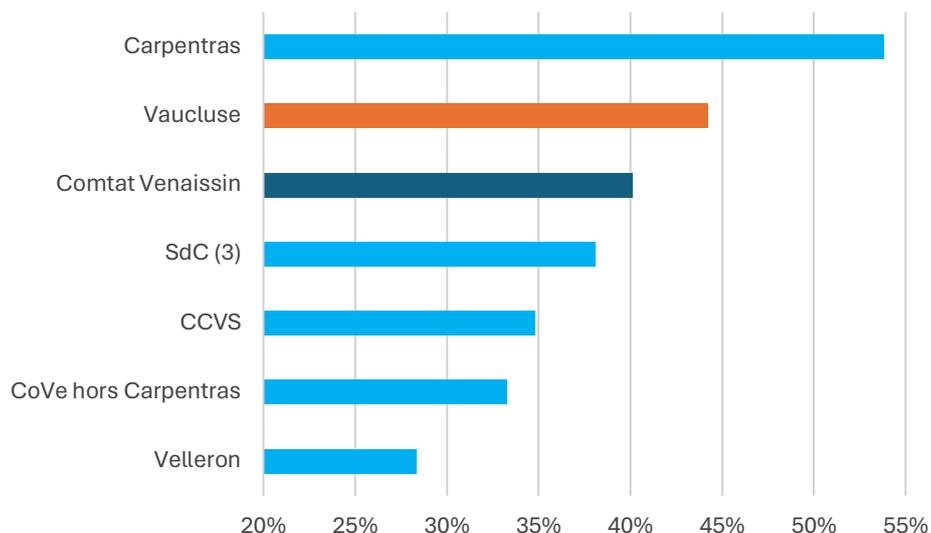
A peu près comme en moyenne départementale, le taux de pauvreté des QPV est près de trois fois plus fort que le taux moyen du territoire concerné (ANCT, 2022, Atlas).

### Taux de pauvreté moyen et taux de pauvreté des QPV 2021



Logiquement, ces inégalités de territoire s'incarnent dans le poids relatif de la **propriété dans le nombre de résidences principales** (INSEE, 2024). En moyenne dans le Vaucluse comme en France, le taux de pauvreté moyen des locataires est quatre fois plus élevé que celui des propriétaires. Ce rapport est de 3,7 dans la CoVe, de 3,9 à Carpentras et de 4,2 à Avignon.

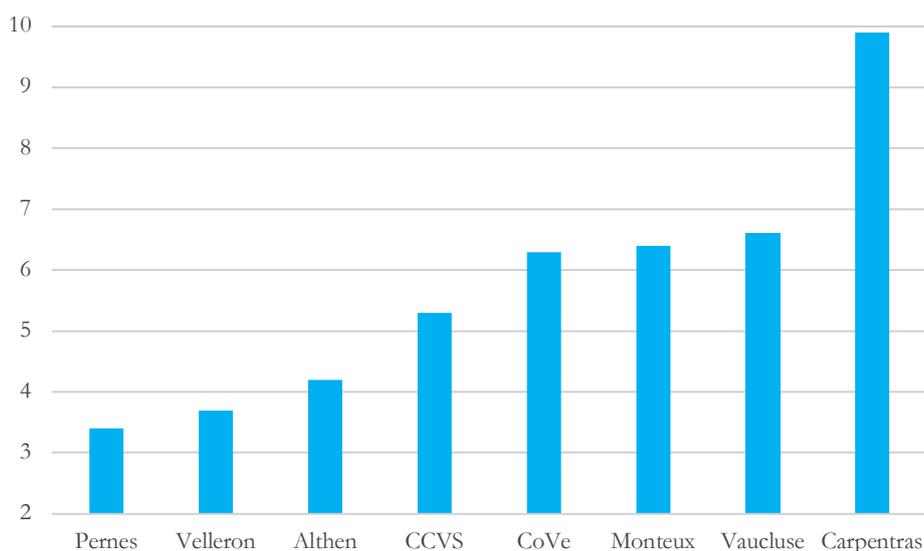
*Part de la location dans les résidences principales (INSEE, Données locales – dossiers complets, 2024)*



Si la moyenne du Comtat Venaissin apparaît relativement mieux « placée » que la moyenne départementale, elle cache en effet de **fortes disparités** entre Velleron ou le territoire de la CoVe hors Carpentras et la ville de Carpentras elle-même (portée notamment par ses QPV).

Ces mêmes inégalités se retrouvent logiquement dans la structure des revenus des ménages où s'opposent ceux qui disposent d'un patrimoine et en tirent des revenus supérieurs à la moyenne nationale (comme à Pernes-les-Fontaines où ils représentent 17,6% du total) à ceux qui, marqués par une précarité et un chômage plus élevés qu'ailleurs, dépendent beaucoup des prestations sociales (RSA, allocations, aide au logement...) dans les ressources des ménages (6,6 % en moyenne départementale).

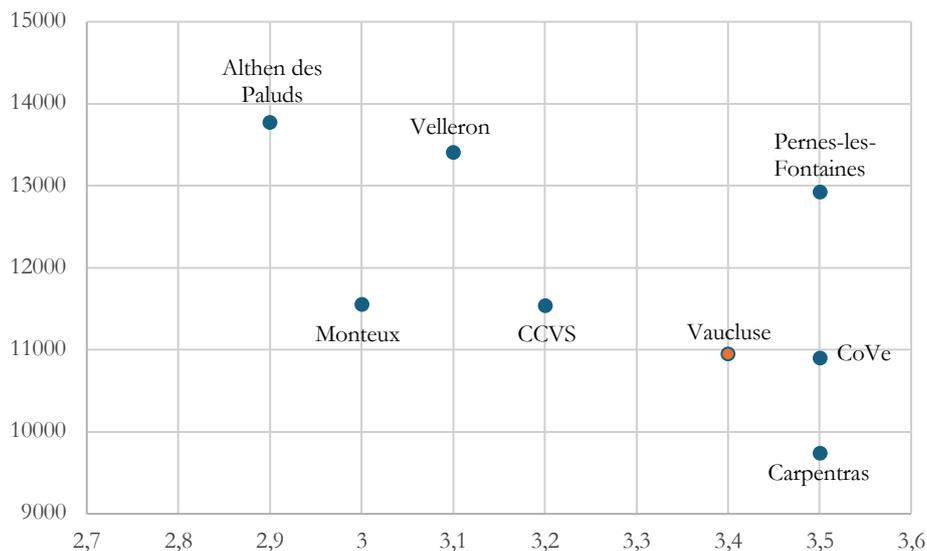
### Part (%) des prestations sociales dans le revenu disponible en 2021



Les disparités sont fortes le territoire du Comtat Venaissin :

- ➔ Carpentras affiche un montant de 1<sup>er</sup> décile nettement inférieur à la moyenne départementale ;
- ➔ Un rapport de l'ordre de 1,4 sépare le revenu disponible du 1<sup>er</sup> décile à Carpentras et ce qu'il est à Athen, ou à Velleron ;
- ➔ A taux de disparité égal (3,5), l'écart entre Carpentras et Pernes-les-Fontaines est de plus de 1,3 en termes de revenu disponible du 1<sup>er</sup> décile.

### Revenu disponible : rapport entre 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> décile et montant (euros par an) du premier décile en 2021 dans le Comtat Venaissin

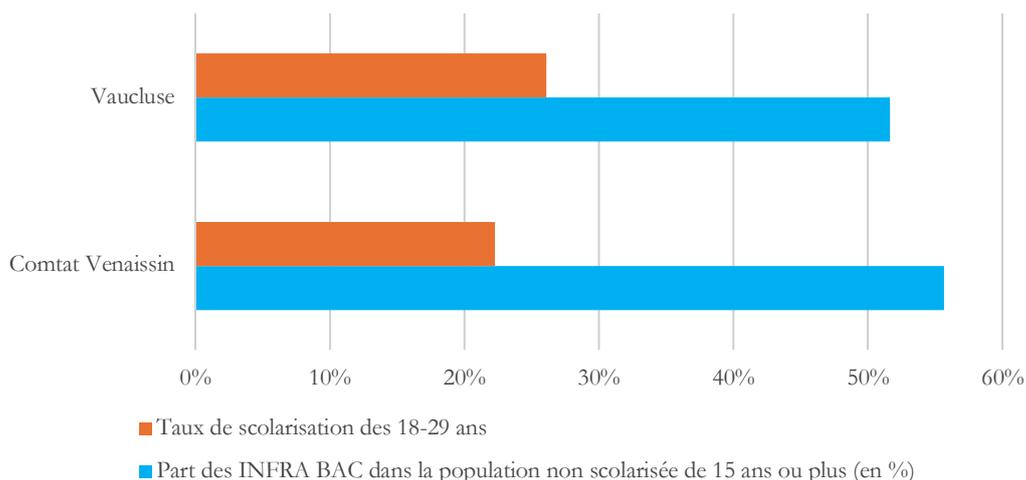


Note : le montant du 1<sup>er</sup> décile est le revenu disponible annuel au-dessous duquel se situent 10 % des ménages ; le montant du 9<sup>ème</sup> décile est le revenu disponible au-dessous duquel se situent 90 % des ménages ou, si l'on préfère, celui au-dessus duquel se situent les 10% des ménages ayant le plus fort montant de revenu disponible annuel.

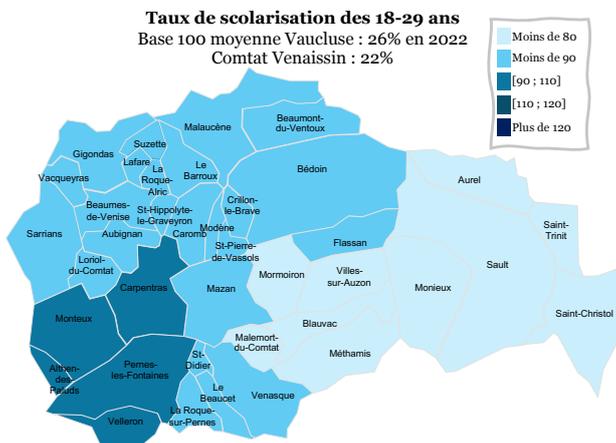
### Un territoire marqué par un faible niveau de formation moyen

En termes de part des « infra Bac » dans la population, comme en termes de taux de scolarisation, le territoire du Comtat Venaissin affiche une plus faible formation de sa population que la moyenne départementale.

## Taux de scolarisation des 18-29 et part des infra Bac en 2020

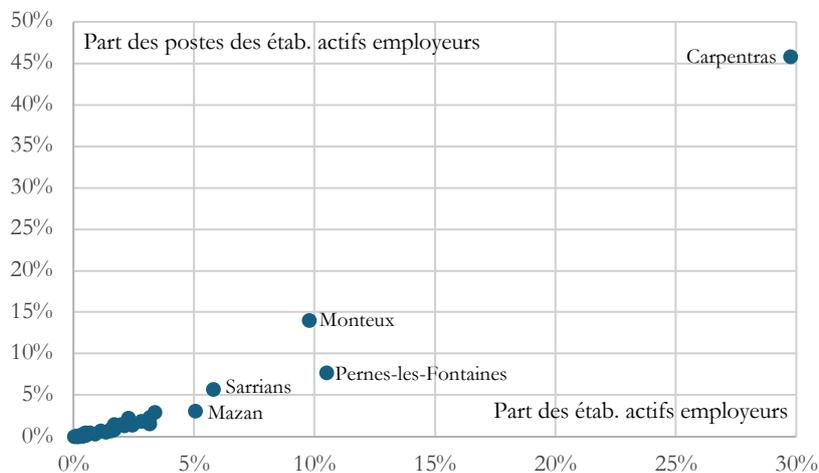


Toutefois la moyenne du Comtat Venaissin cache de forts écarts selon les territoires, notamment en termes de taux de scolarisation : le territoire de la CCVS affichant un taux deux fois inférieur à la moyenne du Comtat Venaissin et près de deux fois et demi inférieur à la réalité de Velleron, comme le montre la carte ci-après.



## Une surreprésentation des entreprises sans salarié...

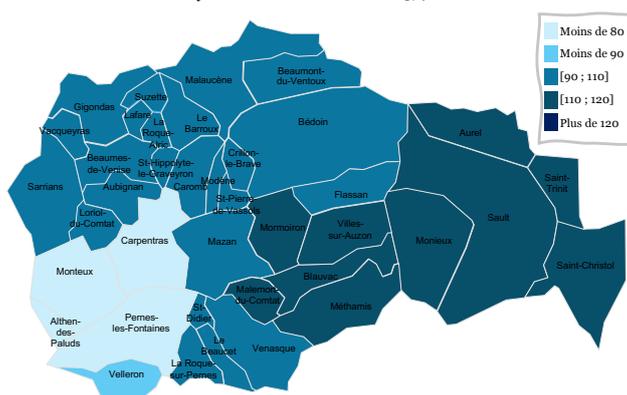
La concentration / fragmentation du territoire du Comtat Venaissin, telle que traduite par la répartition de la population, se retrouve logiquement dans l'organisation des « forces » productives sur le territoire : emploi et nombre d'établissements actifs, tous secteurs confondus, au 31/12/2021.



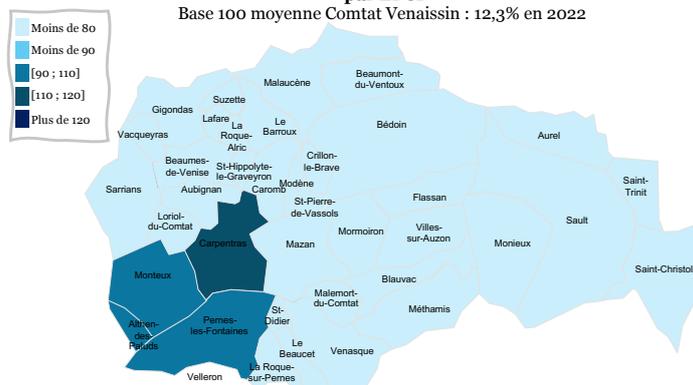
Données au 31/12/2021	Nb étab. actifs employeurs	%age étab. actifs employeurs	Nb postes des étab. actifs employeurs	%age postes étab. actifs employeurs
<b>Comtat Venaissin</b>	<b>4 365</b>		<b>26 829</b>	
SdC	987	22,6%	6 405	23,9%
CoGA	74	1,7%	233	0,9%
CCVS	346	7,9%	973	3,6%
CoVe	2 958	67,8%	19 218	71,6%
Carpentras	1 299	29,8%	12 274	45,7%
CoVe hors Carpentras	1 659	38,0%	6 944	25,9%
Vaucluse	24 313	-	197 951	-
<i>Part (%) du Comtat Venaissin dans le Vaucluse</i>		<i>18,0%</i>		<i>13,6%</i>

La structure des établissements, tous secteurs confondus, se traduit par une surreprésentation des établissements sans salarié relativement à la moyenne départementale : si le Comtat Venaissin représente 18% des établissements actifs du Vaucluse, il pèse près de 23% des établissements sans salarié. Les établissements comptant 10 salariés ou plus sont eux aussi très concentrés sur le territoire : dans les trois communes des Sorgues du Comtat et, plus encore, à Carpentras.

**Part des établissements actifs sans salarié par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 15,4% en 2022



**Part des établissements actifs avec 10 salariés ou plus par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 12,3% en 2022

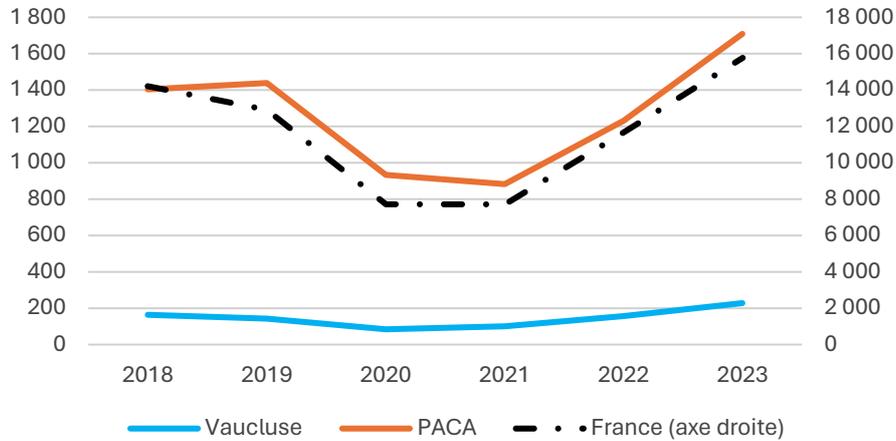


Ainsi, au total, si le Comtat Venaissin compte 18% des établissements vauclusiens actifs en 2022, il ne représente que 13,6% des postes dans le département, tous secteurs confondus.

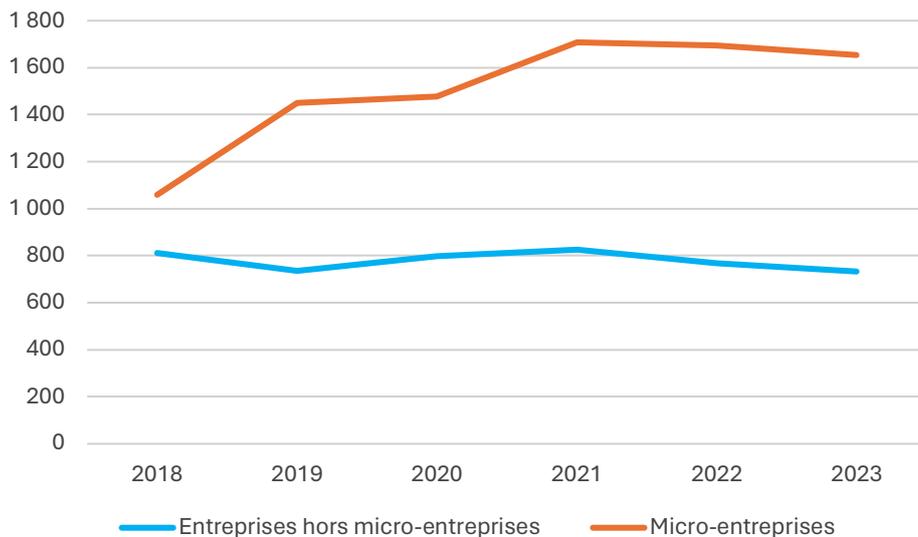
### ... Dans un contexte départemental de démographie des entreprises en pleine crise

Dans la région PACA-Sud, l'année 2023 a aussi été marquée par une flambée des défaillances d'entreprises, bien au-delà de son niveau pré-crise Covid. Le nombre de défaillances a cru de 33% sur une année et celles-ci concernent à peu près tous les secteurs et tous les départements. Mais Bouches-du-Rhône et Vaucluse sont les plus touchés.

*Défaillances d'entreprises en Vaucluse et PACA – 4<sup>ème</sup> trimestre de chaque année*



*Créations d'entreprises en Vaucluse - 4<sup>ème</sup> trimestre de chaque année*



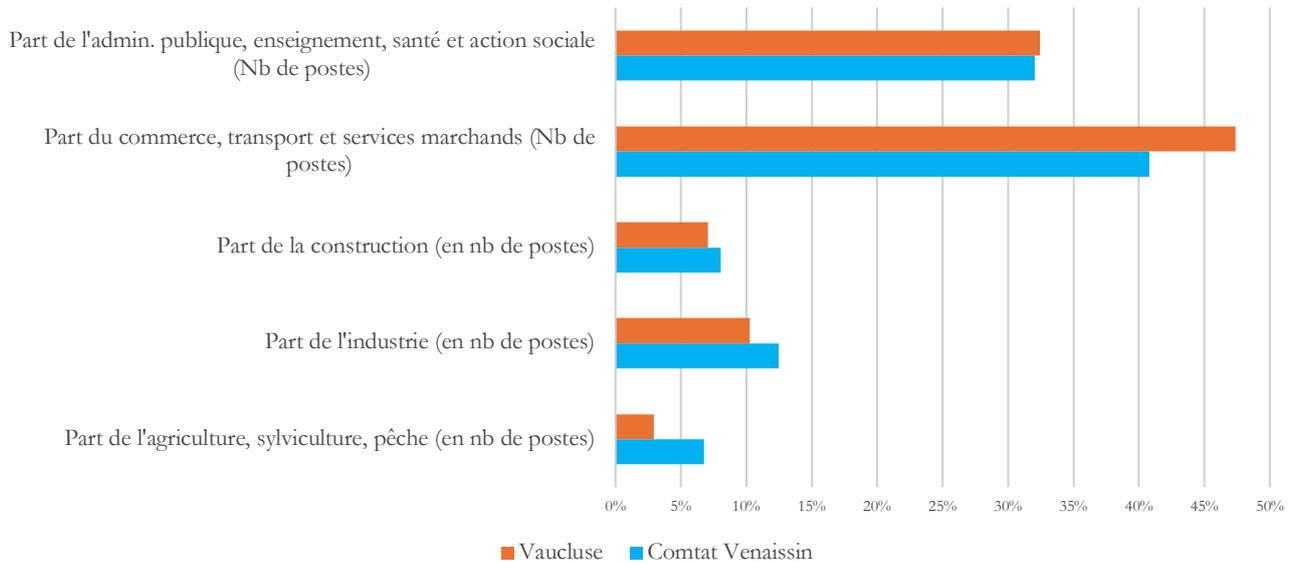
En Vaucluse, la diminution des créations d'entreprises (hors micro BNC) a débuté dès la fin de l'année 2021.

Comme dans toute la région Sud, les défaillances d'entreprises ont augmenté depuis la fin 2021. Toutefois la situation du Vaucluse s'est nettement dégradée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 : +45% sur un an, à comparer à +39% pour la région PACA et + 35% en moyenne française.

Selon une étude de l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs Altares/GSC en région PACA, ces défaillances touchent proportionnellement plus les secteurs du commerce, de la restauration et le BTP, mais ces défaillances ont été surtout concentrées sur les TPE : « près de 8 entrepreneurs sur dix qui ont perdu leur emploi dirigeaient une structure de moins de 3 salariés » - structures qui font l'essentiel du tissu d'entreprises en Vaucluse (cf. Echo du mardi, 3 mai 2024).

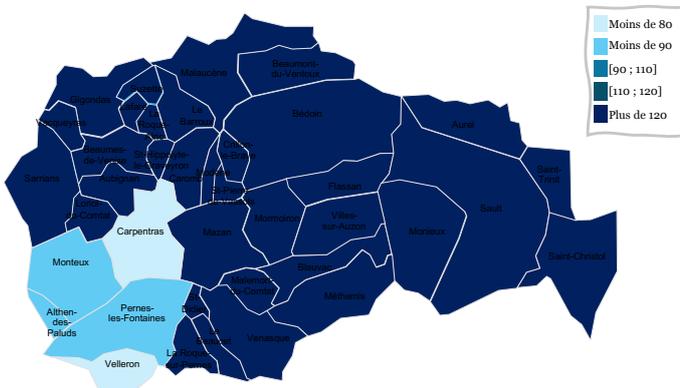
## Une structure sectorielle d'abord marquée par le commerce, les activités non marchandes et le poids particulier des I.A.A. et de l'agriculture

Comparativement à la moyenne départementale, la Comtat Venaissin se caractérise d'abord par le poids de l'agriculture dans sa structure productive.



Cette spécificité se retrouve par ailleurs dans une majorité des 39 communes du territoire, dans la CoVe (hors Carpentras) et dans la CC Ventoux Sud.

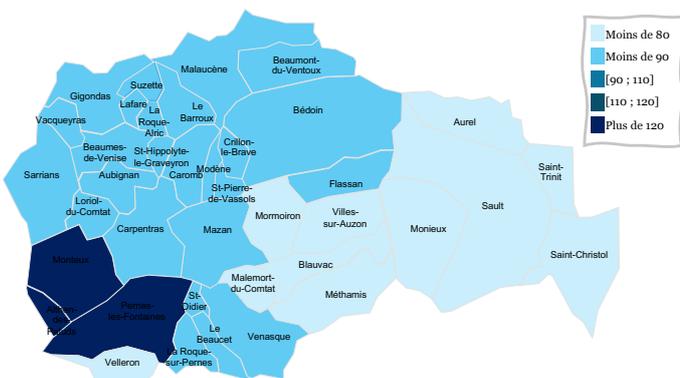
**Nombre de postes dans l'agriculture par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 6,7% en 2022  
*Agriculture, sylviculture et pêche*



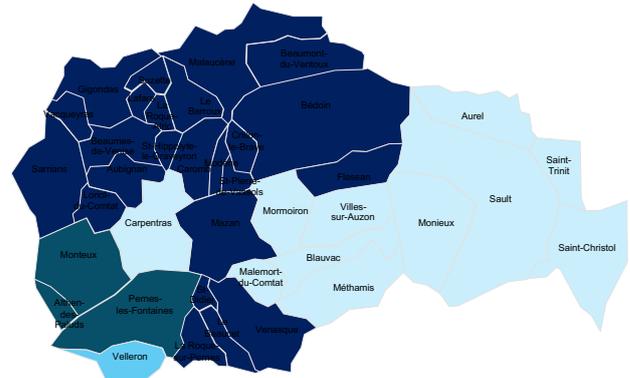
**Nombre de postes dans l'administration publique, santé... par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 32% en 2022  
*Administration publique, enseignement, santé et action sociale*



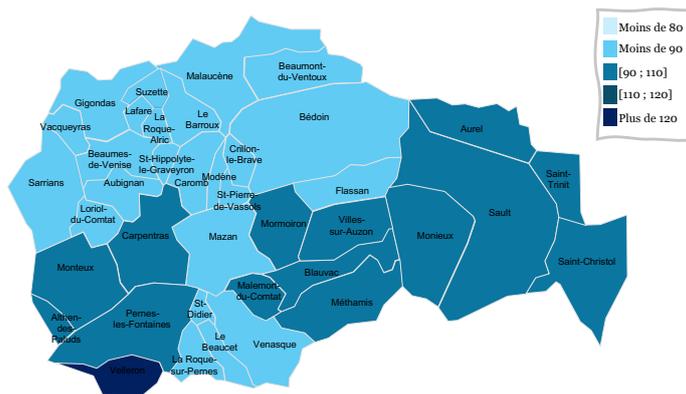
**Nombre de postes dans l'industrie par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 12,5% en 2022



**Nombre de postes dans la construction par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 8,1% en 2022



**Nombre de postes dans le commerce par EPCI**  
Base 100 moyenne Comtat Venaissin : 40,8% en 2022



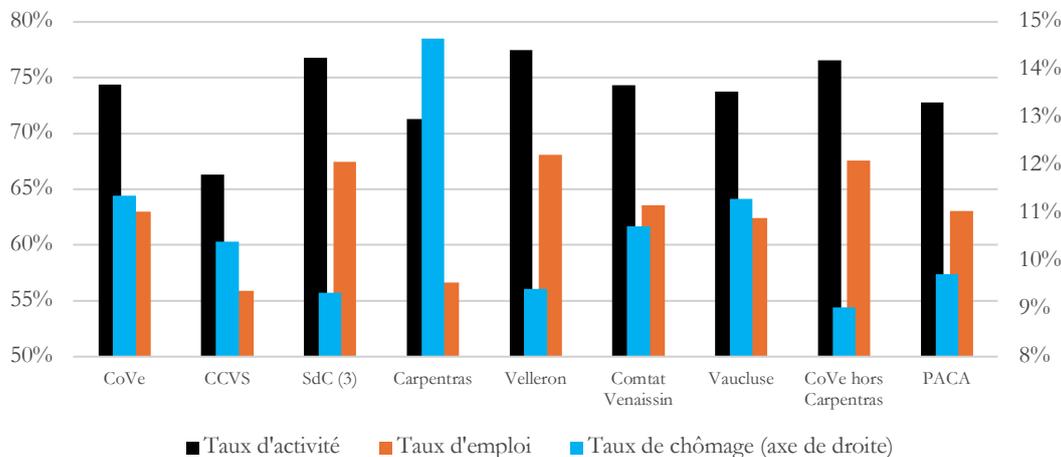
**Des taux d'activité et d'emploi de la population légèrement supérieurs à la moyenne du Vaucluse, mais qui cachent de fortes disparités en 2020**

Même si les résultats sont très proches, le Comtat Venaissin, en moyenne, affiche un **taux d'activité et un taux d'emploi des 15-64 ans supérieurs aux moyennes départementales comme régionales**. En matière de taux de chômage, le Comtat Venaissin apparaît en moyenne légèrement moins touché que le Vaucluse (10,7% contre 11,3% en 2020), mais reste loin du taux de chômage moyen en région PACA-Sud (9,7% en 2020).

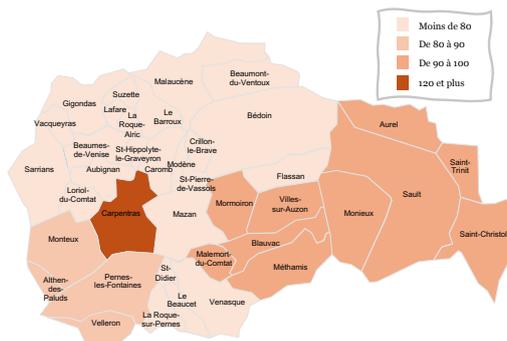
Toutefois la réalité « moyenne » du Comtat Venaissin masque de fortes disparités entre ses territoires.

- ➔ Carpentras comme la CC Ventoux Sud affichent des taux d'activité et d'emploi nettement plus faibles que les moyennes départementale ou régionale ;
- ➔ Tous les territoires du Comtat Venaissin ont des taux de chômage inférieurs à la moyenne départementale à l'exception de Carpentras (14,7% contre 11,3% en moyenne départementale).

*Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des 15-64 ans en 2020*



**Taux de chômage des 15-64 ans par EPCI**  
Base 100 moyenne Vaucluse : 11,3% en 2020 - Comtat Venaissin : 100



## Taux de chômage : une augmentation plus forte en Vaucluse qu'en moyenne régionale ou nationale, une dégradation plus forte encore dans le Comtat Venaissin fin 2023

2023 se caractérise d'abord par une forte augmentation annuelle du **taux de chômage dans le Vaucluse** : 9,9% (+0,5 point), contre 8,2% (+0,2pt) en PACA et 7,3% (+0,4pt) en France (données au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023). Fin 2023, dans le Vaucluse, plus de 60 000 demandeurs d'emplois sont inscrits à France Travail (catégories A, B et C – 4<sup>ème</sup> trimestre), soit une hausse de l'ordre de 2,5%, contre +0,7% en France et +0,0% en PACA

**En variation annuelle**, pour la première fois depuis 2 ans, le **nombre de demandeurs d'emploi inscrits** (ABC) augmente. Les caractéristiques de cette hausse, fin 2023, **se confirment au 1<sup>er</sup> trimestre 2024** :

- Cette hausse est plus élevée pour les hommes que pour les femmes ;
- Elle est **beaucoup plus marquée pour les jeunes** (+6,7%) et notamment pour les jeunes hommes (+8,2%) : 7 200 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 – contre 6 750 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 ;
- Elle est aussi plus élevée pour les inscrits de moins d'un an (+2,8%) que pour les inscrits de plus d'un an (1,3%)

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, les **sorties des listes de France Travail ont baissé** de façon marquée sur un an (-9%) contre près de -7% en moyenne régionale.

Ainsi, sur les 23 zones d'emploi de la région PACA, 5 des 7 zones d'emploi qui affichent le plus fort taux de chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 sont vauclusiennes : Avignon est celle qui affiche le plus fort taux de chômage (10,8%), suivie par Bollène (10,4%) et par Carpentras (9,6%).

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, la zone d'emploi de Carpentras affiche donc :

- Un taux de chômage légèrement inférieur à la moyenne départementale ;
- Une progression identique en nombre de points de pourcentage, soit proportionnellement plus forte.

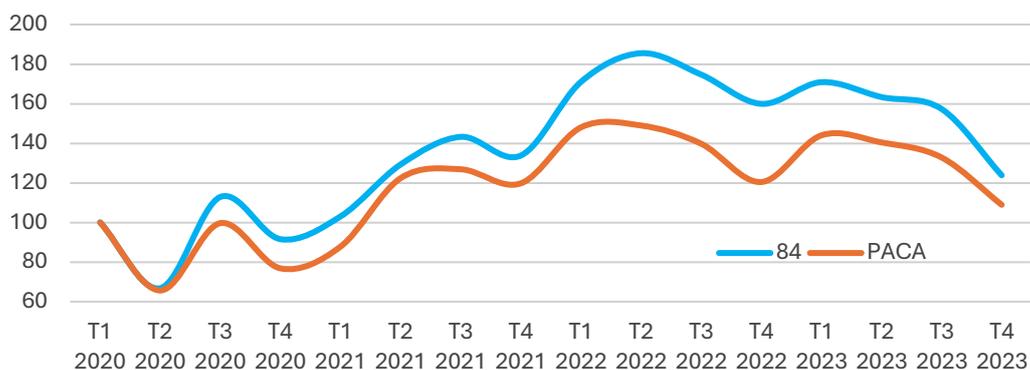
**En matière de chômage**, la **situation se dégrade donc nettement en fin d'année 2023 sur le territoire du Comtat Venaissin** (et probablement plus encore pour Carpentras si l'on en croit la décomposition opérée sur la carte précédente pour l'année 2020) :

- Les **déclarations préalables à l'embauche** se dégradent plus de deux fois plus vite sur le Comtat Venaissin qu'en moyenne dans le Vaucluse : -3,1% sur un an au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 dans le Vaucluse contre -6,7% pour la CoVe et -4,9% pour les Sorgues du Comtat (5) ;
- Les **offres d'emplois** se dégradent aussi plus vite qu'en moyenne départementale : -6,3% sur un an au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 dans le Vaucluse contre -7,6% pour la CoVe, - 8,3% pour les Sorgues du Comtat (5) et -22% pour la CC Ventoux Sud ;
- Le **nombre de demandeurs d'emploi** (catégories A, B et C) augmente lui aussi plus vite que dans le Vaucluse : +2,5% sur un an au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 dans le Vaucluse contre +4,4% pour la CoVe, comme pour les Sorgues du Comtat (5) et +4,9% pour la CC Ventoux Sud.

## Offres d'emploi et déclarations préalables à l'embauche semblent se dégrader plus vite dans le Comtat Venaissin qu'en moyenne dans le Vaucluse fin 2023 / début 2024

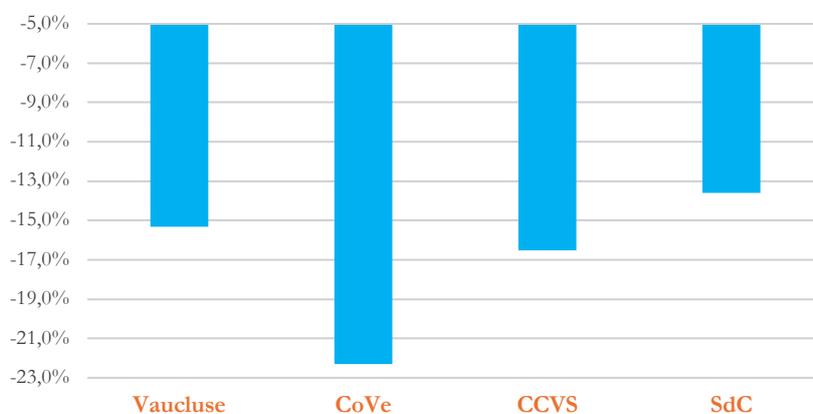
Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, 218 300 nouvelles offres d'emploi ont été diffusées en région PACA par l'opérateur France travail, chiffre en baisse de près de 8% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022, contre -5,8% pour la France entière. En PACA, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, c'est le département de Vaucluse qui affiche la baisse la plus importante (-6,4%) pour 101 880 offres (11% du total régional)

Offres d'emploi collectées : Vaucluse et région Sud – Base 100 T1 2020



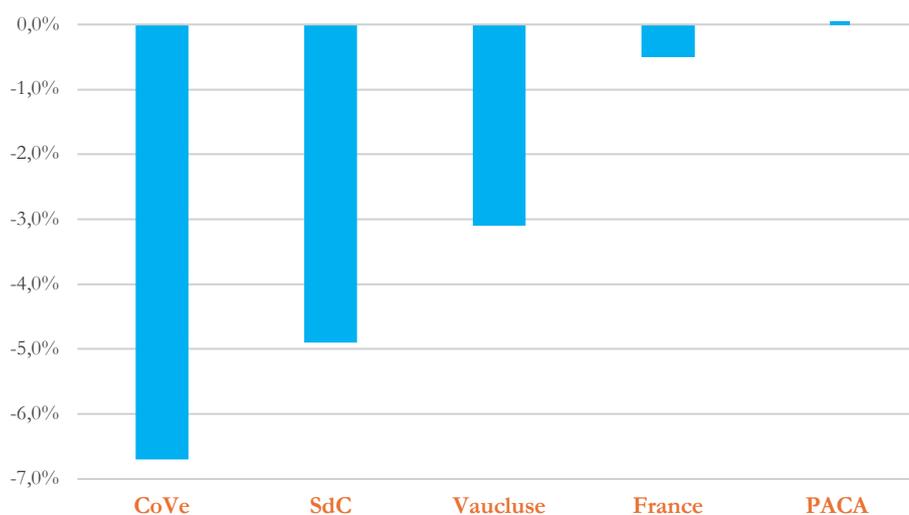
Pour le territoire du Comtat Venaissin, cette baisse se confirme logiquement sur une base annuelle plus récente (d'avril 2023 à mars 2024), **particulièrement marquée sur le territoire de la CoVe.**

Variations annuelles des offres d'emploi enregistrées par France Travail : EPCI du Comtat Venaissin – 04/2023 à 03/2024



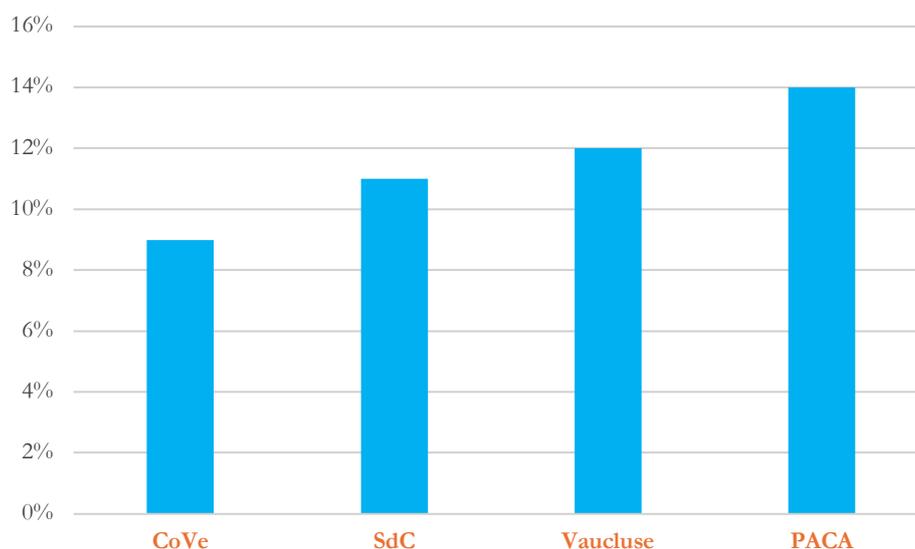
Les **Déclaration Préalables à l'Embauche (DPAE) baissent logiquement sur la même période**, mais plus particulièrement sur le territoire de la CoVe et des Sorgues du Comtat

Variation annuelle des DPAE sur le territoire du Comtat Venaissin – 04/2023 à 03/2024



Et sont plutôt concentrées sur les **contrats courts** : partout sur le territoire de Vaucluse, la part des CCD de moins de 6 mois est en augmentation

### Part de l'emploi stable (CDI et CDD de plus de 6 mois) dans les DPAE de mars 2024



Cette baisse impacte fortement tous les secteurs, à l'exception notable du tertiaire et de l'intérim.

En Vaucluse, en effet, l'emploi salarié (y compris intérim) a très faiblement augmenté en fin d'année 2023 (+0,1% au T4), conformément à la moyenne régionale, mais cette faible augmentation globale (+670 emplois) ne s'explique que par l'emploi dans le **tertiaire non marchand** : tous les autres secteurs voient leurs emplois baisser, au mieux en fin de période, pour la majorité pendant toute l'année 2023 (-420 emplois). La baisse la plus marquée concerne le secteur de la construction. L'intérim, lui aussi, recule en 2023, notamment dans le tertiaire marchand, dont les effectifs nets diminuent pour la première fois depuis 9 ans.

### Les offres d'emplois par secteur

Au regard des données moyennes départementales et régionales en matière d'offres d'emplois enregistrées à France Travail et des déclarations préalables à l'embauche, le marché du travail du territoire du Comtat Venaissin est d'abord marqué par les offres d'emploi :

- Dans le secteur de l'**agriculture** – métiers particulièrement difficiles, en matière de représentation, à proposer aux publics jeunes : horticulture, maraîchage, arboriculture, viticulture, polyculture...
- Dans le secteur des **industries agroalimentaires**, opérateurs (ouvriers) qualifiés ou non des industries agroalimentaires – métiers dont le recrutement doit être modifié au regard des pratiques des employeurs ;
- Des métiers dans le secteur du **commerce** (grande et petite distribution) : vente en alimentation, magasinage, manutention de charges, manuelles ou avec engins...
- Dans le secteur des **services non marchands** (santé, action sociale, activités récréatives...), mais aussi marchands (logistique, surveillance privée...);
- **Hébergement et restauration.**

Assez logiquement, ces secteurs en tension se retrouvent parmi les 244 offres d'emplois collectées et instruites par la Mission Locale pendant l'année 2023 :

- Hôtellerie, restauration, tourisme et animation : 18.9%
- Commerce, vente et grande distribution : 17.6%
- Services à la personne et à la collectivité : 15.6%
- Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux : 8.6%

Mais compte tenu des problématiques de représentation et de méconnaissance du secteur et de ses métiers, l'industrie agro-alimentaire et l'agriculture y sont moins surreprésentées.

## Une forte concentration des jeunes dans le Comtat Venaissin

La localisation des publics jeunes sur le territoire du Comtat Venaissin est logiquement impactée par les deux grandes caractéristiques de l'habitat et de l'activité sur ce territoire : **polarisation et fragmentation**.

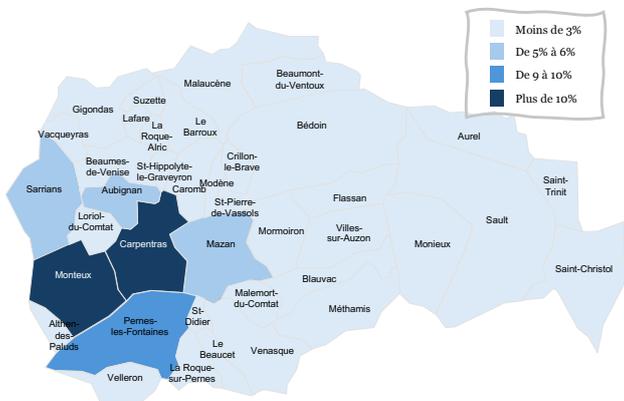
Les six plus grandes villes du territoire (Carpentras, Monteux, Pernes-les Fontaines, Sarrisans, Mazan et Aubignan) concentrent en effet **plus de 80% des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2023** et plus de 70% des jeunes demandeurs d'emploi en 2022 et des jeunes ni en emploi ni en formation, ni en éducation en 2020.

Abstraction faite de Carpentras, le territoire de la CoVe porte seul plus d'un jeune de 15 à 24 ans du territoire du Comtat Venaissin sur trois et les trois communes des Sorgues du Comtat, un sur quatre.

De son côté, la CC Ventoux Sud ne représente que 9% des jeunes du territoire, même si la part des 15-24 ans dans le territoire est plus élevée que dans nombre de communes de la CoVe.

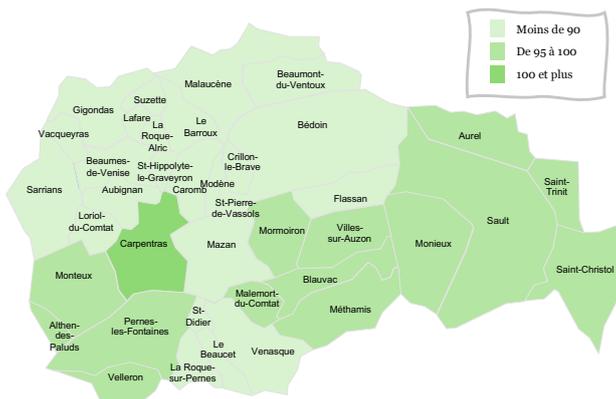


Répartition de la population des 15-24 ans dans le Comtat Venaissin



2020	Poids dans la population 15-24 ans	Poids dans la population des NEET
Velleron	2,9%	2,7%
CCVS	8,7%	8,4%
SdC (3)	24,7%	25,1%
CoVe hors Carpentras	34,6%	29,8%
Carpentras	29,2%	33,9%
CoVe	63,8%	63,8%

Part des 15/24 ans dans la population par EPCI  
Base 100 Moyenne Vaucluse : 10,4% en 2020



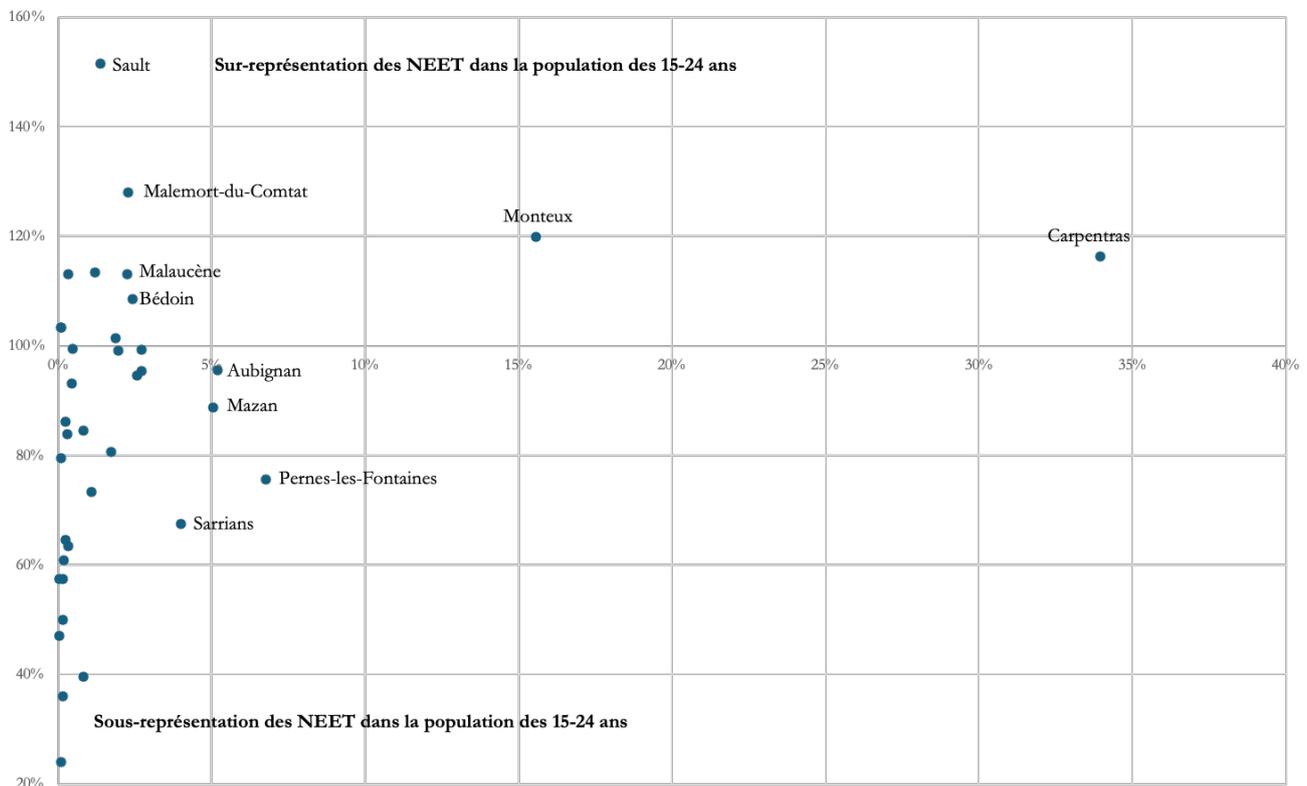
## Les jeunes sans emploi, sans formation et plus dans l'éducation nationale - NEET

En 2020, le taux de jeunes ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation (NEET) s'élève à 19,3%, taux légèrement inférieur au taux moyen du Vaucluse (20%), qui est le sixième département métropolitain le plus touché selon les chiffres 2020, bien au-dessus de la moyenne nationale (15,7%). Relativement aux chiffres de 2019, le taux de NEET dans le Comtat Venaissin est resté stable, bien que cette moyenne cache de fortes disparités communales. 9 communes affichent en effet un taux de NEET très supérieur à la moyenne départementale : les principales villes et les communes vauclusiennes du plateau d'Albion (voir carte ci-dessous).

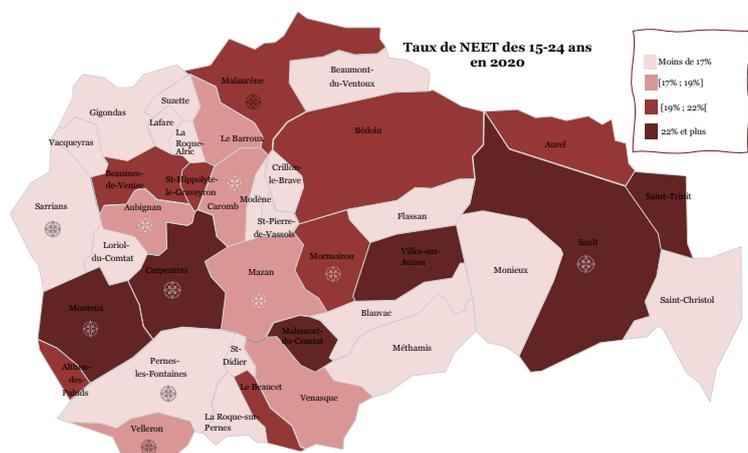
Au total, après correction (cf. Sources et Méthodes infra) **près de 2 100 jeunes de 15 à 24 ans sont des NEET** sur le Comtat Venaissin.

Si leur localisation suit logiquement celle de la population des 15-24 ans, plusieurs communes du territoire affichent une réelle sur-représentation des NEET (rapport entre la part des NEET dans les 15-24 ans et celle des 15-24 ans dans la population).

*Poids des communes dans le total des NEET du Comtat Venaissin et indice de sur-représentation en 2020*



Ainsi, si la population des NEET est majoritairement concentrée sur le territoire de la Cove, (porté par Carpentras, 34% du total, mais aussi Aubignan et Mazan, 5% chacune et Sarriens, 4% du total) et sur celui des Sorgues-du-Comtat (15,6% à Monteux et près de 7% à Pernes-les-Fontaines), plusieurs communes de la CC Ventoux Sud affichent une sur-représentation de cette population (la population de NEET de Saint-Christol a été corrigée pour l'année 2020 – cf. Sources et méthodes en fin de publication).

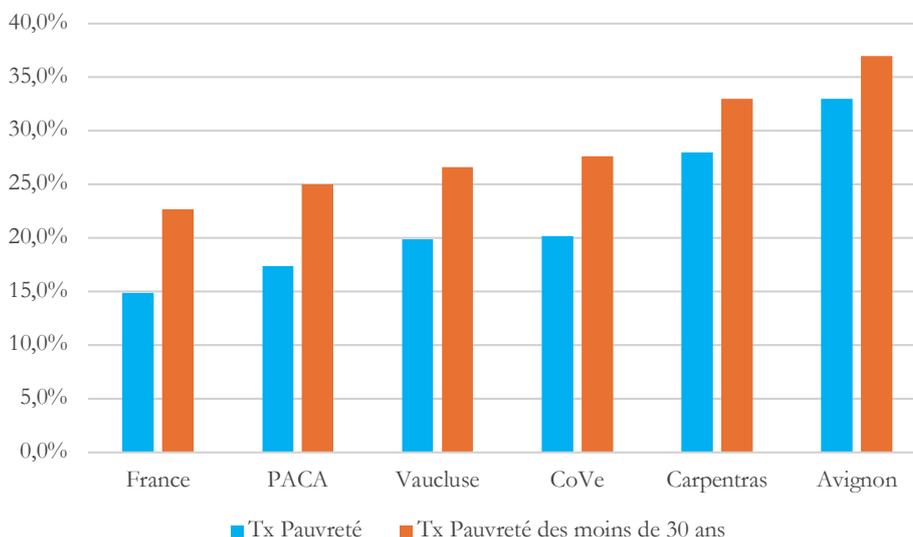


## Une jeunesse fortement impactée par la pauvreté

En 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Sud fait partie des régions métropolitaines où le taux de pauvreté de la population des moins de trente ans est le plus élevé (réfèrent fiscal).

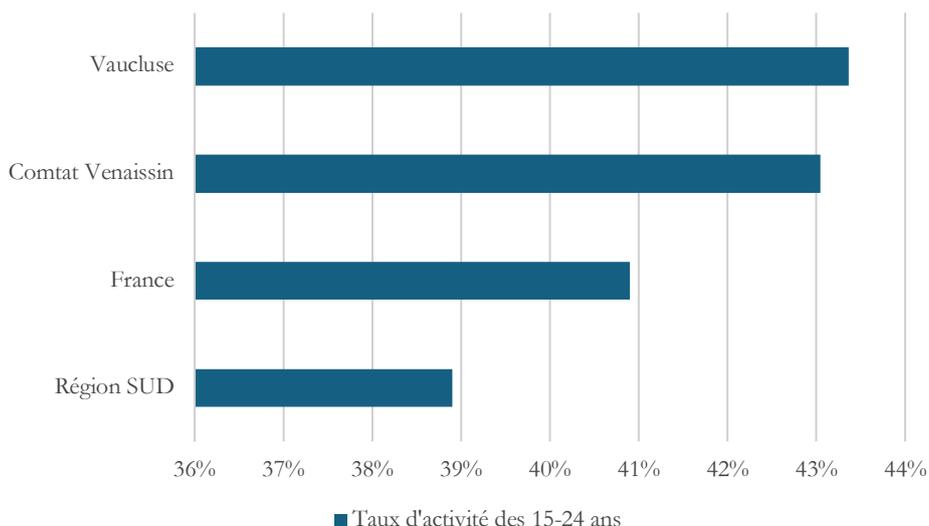
Au sein de la région PACA, le département de Vaucluse est donc le touché par la pauvreté – tant en moyenne dans la population que pour les populations de moins de 30 ans.

*Pauvreté et pauvreté des jeunes en 2021*

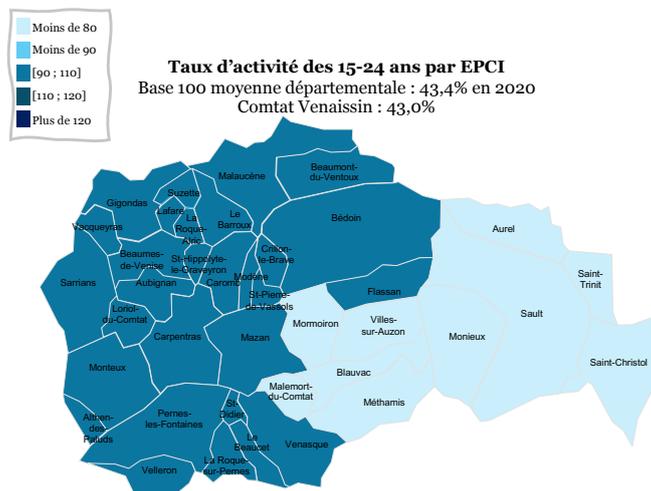


Dans le territoire du Comtat Venaissin, comme dans l'ensemble du département, les jeunes apparaissent comme la population qui souffre le plus de la pauvreté. Et même si les données manquent pour évaluer précisément cette situation, le territoire du Comtat Venaissin souffre logiquement d'une double réalité que traduisent les chiffres régionaux en 2021 : les taux de pauvreté sont les plus élevés dans les territoires à forte densité urbaine (20,4% en PACA contre 18,1% en moyenne nationale), suivis par les territoires ruraux (16% en PACA contre 13,6% en moyenne nationale).

## De faibles taux d'emploi des jeunes dans le Comtat Venaissin, mais une situation contrastée

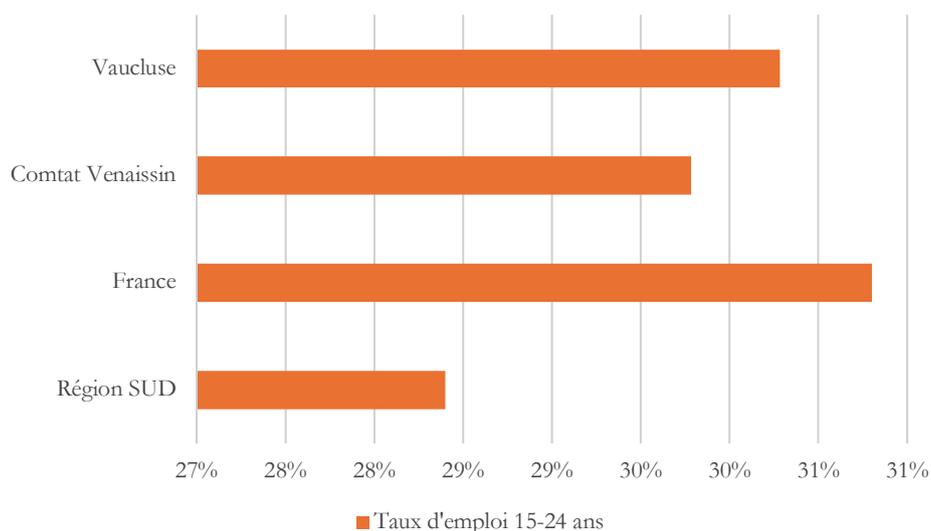


En matière de **taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans en 2020**, le territoire du Comtat Venaissin apparaît légèrement en retrait par rapport à la moyenne départementale mais nettement au-dessus des moyennes nationale et régionale.



Toutefois cette situation moyenne cache une réalité fortement contrastée entre les communes de Ventoux Sud, où le **taux d'activité des jeunes** n'est que de 35,7% (contre 43% en moyenne dans le Comtat Venaissin et 43,4% en moyenne départementale), et la commune de Velleron, où il s'élève à 46,6%.

Le même écart considérable se retrouve logiquement pour le **taux d'activité des femmes de 15 à 24 ans**, la CCVS étant le seul territoire du Comtat Venaissin à afficher un taux d'activité des jeunes femmes supérieur au taux d'activité moyen des 15-24 ans.

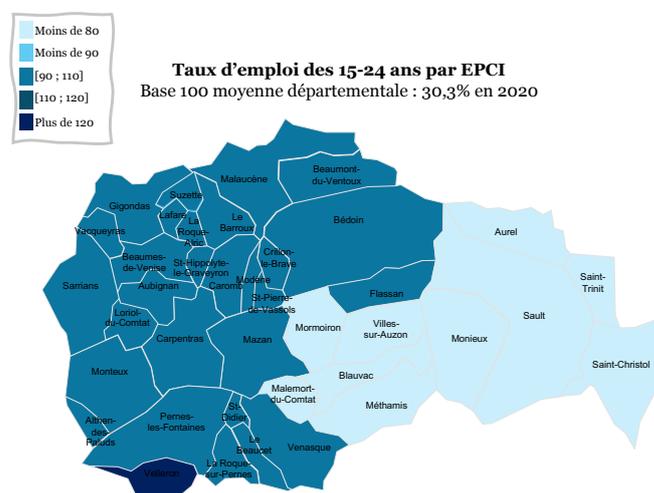


Dans le Comtat Venaissin, le **taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans** est nettement plus faible qu'en moyenne nationale, même s'il est supérieur à la moyenne régionale (28,4%).

Il est inférieur à la moyenne départementale (30,3%) en 2020 et laisse apparaître un écart encore plus marqué entre les communes de Ventoux Sud, les autres communes du territoire et Velleron.

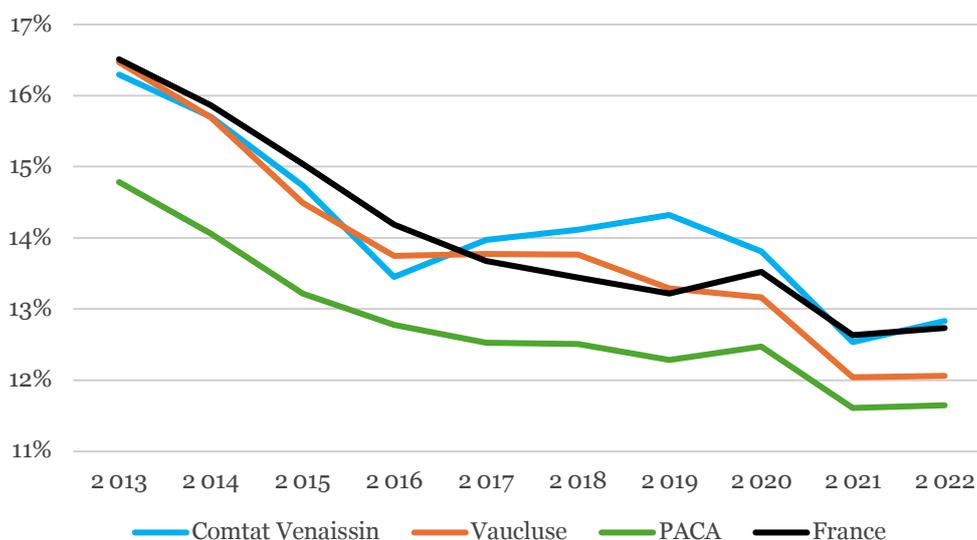
Les communes de la CCVS affichent en effet le taux d'emploi des jeunes le plus bas (22,7%), avec la particularité d'afficher un taux d'emploi des jeunes femmes supérieur au taux moyen (23,1% contre 22,7%).

A la différence du taux d'activité, une nette différence s'observe, en termes de taux d'emploi, entre Carpentras et le reste de la CoVe, respectivement à 29,6 et à 32%. Enfin, logiquement, avec un taux d'emploi de près de 37%, Velleron affiche un résultat particulièrement élevé pour la période.





Part des jeunes dans les demandeurs d'emploi inscrits – 4<sup>ème</sup> trimestre



Enfin, cette **situation relativement défavorable au chômage des jeunes dans le territoire du Comtat Venaissin** s'exprime aussi en période très récente de reprise du chômage. Ainsi, du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023, la zone d'emploi de Carpentras apparaît comme la 4<sup>ème</sup> plus forte augmentation annuelle dans la région PACA-Sud.

### Cinq grands enjeux de la jeunesse dans le Comtat Venaissin

Les quatre Missions Locales du Vaucluse ont entamé, fin 2023, un travail d'échange, de concertation et de mutualisation. De cette mutualisation est notamment sortie une lecture partagée des principaux enjeux de la jeunesse en Vaucluse.

Cinq grands enjeux ont été identifiés, pour lesquels chaque Mission Locale tente, en puisant dans les ressources de son territoire, d'apporter quelques réponses – lorsque possible.

#### *Le premier grand enjeu concerne la précarité et la pauvreté*

Le Comtat Venaissin est marqué par de forts taux de pauvreté et de fortes inégalités. Sa configuration même est source de grandes difficultés, regroupant des centres urbains qui relèvent de la Politique de la Ville (le Pous du Plan à Carpentras est l'un des plus pauvres QPV de France) et des zones rurales relativement enclavées et sans offre économique pérenne.

Précarité et pauvreté grandissantes des jeunes dans le Vaucluse ne concernent pas que les jeunes « inactifs ». Phénomène multidimensionnel, il se traduit à la fois par une précarité pécuniaire, alimentaire, humaine (isolement)...

Sur ce premier thème, les réponses apportées par la Mission Locale ne peuvent être réellement à la hauteur des enjeux quantitatifs pour les jeunes du Comtat Venaissin.

- ➔ Mobilisation du **Fond d'aide aux jeunes**, avec le Département de Vaucluse, afin d'apporter un appui financier aux jeunes confrontés à de graves difficultés d'insertion. Parmi les principales thématiques rencontrées en 2023, l'aide alimentaire d'urgence apparaît comme l'un des premiers sujets de mobilisation.
- ➔ **Distribution de kits sanitaires et de paniers solidaires**, là encore avec l'appui du Conseil départemental de Vaucluse : mais seuls 250 jeunes ont pu bénéficier de ces aides en 2023.
- ➔ L'action « **Bien manger dans le Ventoux** », conduite en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Mont Ventoux et co-financée par le Département de Vaucluse, vise notamment à lutter contre la précarité alimentaire des jeunes, répandue sur le territoire du Comtat Venaissin. Près de 180 jeunes ont pu bénéficier de ce projet en 2023.

## *La santé et la santé mentale : deuxième grand enjeu*

La « **Santé mentale** », problématique grandissante depuis la crise sanitaire de 2020, est aussi alimentée par des facteurs comme l'isolement, les craintes des jeunes relativement à l'avenir (éco-anxiété, conflits...).

Le cumul de difficultés psychologiques et de freins économiques et sociaux se traduit notamment par une perte de capacités de « projection » personnelle qui impacte directement leur trajectoire d'insertion professionnelle. Cette perte de capacités de projection dans l'avenir s'explique aussi par un sentiment de traitement inégalitaire croissant à leur encontre : les différentes discriminations sont l'un des sujets centraux pour les jeunes aujourd'hui.

Pour la « santé mentale », les ressources du territoire sont limitées et l'action de la Mission Locale se développe d'abord autour de la formation de ses équipes afin de renforcer leur capacité d'identification et de prévention. Des partenariats ont bien entendu été développés avec les rares acteurs présents dans le Comtat Venaissin (Point d'écoute Le Passage notamment). Mais l'enjeu principal à moyen terme reste d'obtenir l'appui d'un psychologue, présent de façon pérenne dans les locaux de la Mission Locale (trois des quatre Missions Locales du Vaucluse tentent actuellement de mobiliser des financements mutualisés sur ce sujet).

Au-delà de la seule « santé mentale », la Mission Locale met en œuvre différentes actions en matière de santé :

Sur des actions collectives...

- La Mission Locale propose aux jeunes en premier accueil la réalisation d'un bilan de santé, avec la CPAM à Avignon. Les déplacements sont le principal frein à la généralisation de cette action.
- Un atelier mensuel de sensibilisation est proposé en partenariat avec France Addictions.
- Un atelier mensuel de prévention des comportements à risque, « vie affective et sexuelle », mis en œuvre en partenariat avec le Point Info Jeunes de Carpentras.
- Un atelier mensuel de présentation de l'offre de services de l'Association Le Passage, point d'accueil et d'écoute jeunes et parents à Carpentras
- Un atelier mensuel de sensibilisation mis en œuvre par le Centre de Planification ou d'Éducation Familiale de Carpentras ;
- Un atelier mensuel « Santé et sécurité au travail », mis en œuvre en interne ;
- Un atelier hebdomadaire de « médiation artistique » (art-thérapie) est expérimenté depuis fin 2023.
- Un atelier relatif à l'hygiène est lui-aussi expérimenté depuis fin 2023.
- Un atelier mensuel de sensibilisation à l'endométriose est proposé depuis la fin 2023 en partenariat avec l'association Manoleta.

Sur des activités de sensibilisation/formation des CISP :

- A la crise suicidaire, en partenariat avec l'association Le Passage. Un Conseiller est « sentinelle » sur cette question, ressource mobilisée en interne pour repérage des jeunes en risque suicidaire. Il est aussi membre de la commission locale de prévention du suicide.
- Aux situations de handicap, en partenariat avec l'Institut Médico-Educatif La Lune Bleue à Carpentras.
- Formation, par le CODES 84, de tous les CISP au Jeu « Hygiène et Compagnie », qui, après quelques mois d'interruption, doit être relancé sur une base régulière dans notre programmation d'ateliers/projets.

Sur l'animation sectorielle sur le territoire :

- Participation aux actions départementales de distribution des kits sanitaires et de paniers solidaires.
- La Mission Locale participe à la programmation d'actions spécialisées sur le territoire, notamment avec la CoVe et le PIJ de Carpentras : actions annuelles comme le Check-up santé, ou le Forum Santé... Autant d'occasions de réserver quelques créneaux, pour les jeunes du Comtat Venaissin, leur permettant de bénéficier d'actes de prévention et de dépistage (dentaire, audition, vue...)
- Mobilisation des Services d'Appuis Spécifiques individuelles (Agefiph / CMA PACA), notamment pour le handicap psychique, avec la direction territoriale Vaucluse de l'association

ISATIS (que nous accueillons aussi chaque semaine au siège - ce qui facilite les RdV individuels).

### *Le logement : grand absent des politiques publiques dédiées aux jeunes sur notre territoire*

Le Comtat Venaissin ne dispose que de très peu d'offres tant en matière d'hébergement, de logement d'urgence ou d'offre de logements pour jeunes travailleurs (plus de foyer de jeunes travailleurs depuis plusieurs années à Carpentras).

En lien avec la plateforme de Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) du Vaucluse, la Mission Locale mobilise l'association RHESO, seul acteur organisé en matière d'hébergement d'urgence ; des ateliers et des liens ont été noués avec API Provence, qui propose un logement pour jeunes travailleurs à Monteux depuis mi-2023.

En la matière, la marge de manœuvre d'une Mission Locale est limitée et les partenariats sont la seule réponse possible à ce jour.

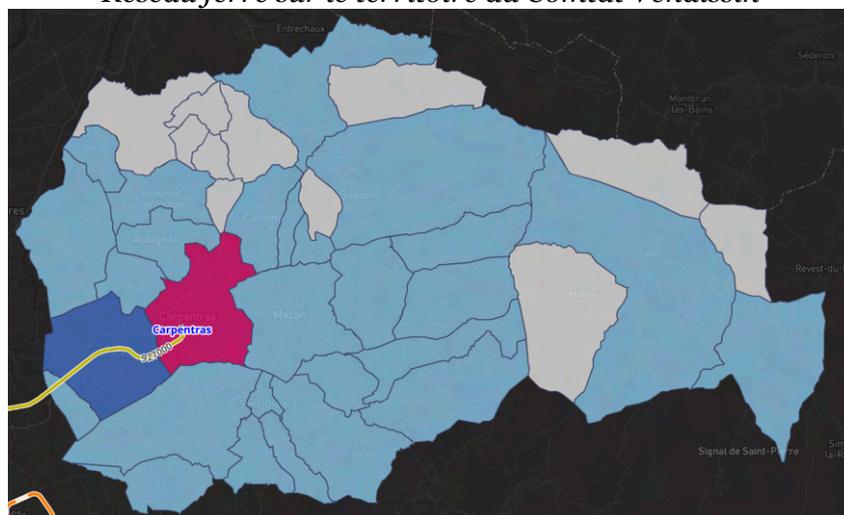
Élément très important pour l'accès à l'autonomie, le logement renvoie bien sûr aux relations familiales. Or, parmi les jeunes accueillis par la Mission Locale en 2023, 64% sont encore hébergés par leur famille, résultat plus faible que dans les Missions Locales du Haut Vaucluse ou du Luberon (respectivement 66% et 70%).

### *La mobilité, quatrième grand enjeu du territoire pour les jeunes*

La mobilité est un enjeu central pour l'accès aux droits, à la formation et à l'emploi... bref à une véritable autonomie des jeunes dans un territoire où dominent largement les déplacements en voiture. Les jeunes sont confrontés à la fois à des problématiques économiques (le coût), à une faible interconnexion et une problématique organisationnelle (organisation des lignes sur les horaires scolaires, baisse de l'offre pendant les périodes de vacances...).

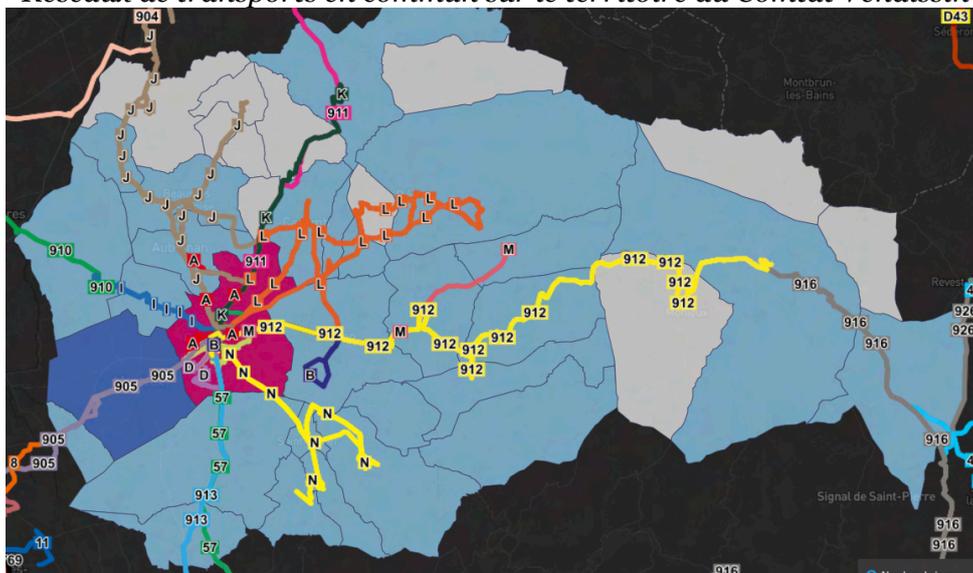
Le réseau ferroviaire n'est une option que dans quelques rares cas : 37 des 39 communes du territoire n'en bénéficient pas.

*Réseau ferré sur le territoire du Comtat Venaissin*



Les réseaux de transports publics en commun existants sont caractérisés par un manque d'interconnexion (coordination entre acteurs qui reste à construire), une quasi-absence d'intermodalité et une conception en « étoile » qui laisse une grande partie du territoire de côté.

## Réseaux de transports en commun sur le territoire du Comtat Venaissin



La dissolution, fin 2023 / début 2024, du seul acteur associatif du territoire intervenant dans le cadre de la plateforme de mobilité (prêt de véhicules, deux roues et transports micro collectifs) rend cet enjeu encore plus prégnant et la seule possibilité à ce jour pour en atténuer les effets est de recourir à la location de mini-bus auprès d'acteurs du territoire (centre social Villemarie actuellement) afin de ne pas arrêter certaines actions (bilans santé, visites d'entreprises...).

La mobilisation du Fonds d'Aide aux Jeunes et/ou des aides municipales au permis (Carpentras, Bédoin et prochainement Caromb) restent les principaux leviers du territoire (avec France Travail).

Enfin, la Mission Locale va expérimenter l'auto-école sociale et solidaire courant 2024 et a, dans ce cadre, relancé, sous une forme nouvelle, des ateliers « code de la route ». Les autres ateliers réalisés courant 2023 seront poursuivis sur ce sujet, notamment avec le réseau « Agir abcd » (sécurité et prévention routière).

### *Des « distances » professionnelles qui se creusent*

Cet enjeu recouvre différentes réalités que les Missions Locales doivent intégrer – et exprimer auprès de leurs partenaires économiques – dans leurs actions d'accompagnement à la construction du projet professionnel et de préparation à l'emploi. Plusieurs écarts croissants doivent être comblés en la matière et pour cela la recherche de « l'innovation » est centrale ; une innovation où le changement de postures, l'informel et le ludique ont clairement leur place.

Une « distance » qui s'accroît en matière d'**aspirations professionnelles** entre les jeunes et les employeurs. Les processus de recrutement utilisés sur le territoire prennent trop peu en compte cette réalité (c'est le cas notamment des acteurs des industries agro-alimentaires). Le renforcement des liens avec les réseaux d'entreprises et/ou d'entrepreneurs d'une part et des relations avec France Travail de l'autre devront viser le développement d'actions facilitant le lien entre les jeunes, les métiers et les employeurs. Auprès des jeunes comme auprès des employeurs, l'enjeu d'une compréhension mutuelle est de plus en plus prégnant.

L'écart, la distance entre les jeunes et la **réalité des métiers** est aussi important. Les « représentations » des métiers des jeunes sont souvent éloignées de la réalité des postes et des secteurs et doivent parfois même être « déconstruites » pour avancer dans la construction d'un projet professionnel crédible. Échanges entre pairs, visites, périodes d'immersion en entreprise sont les principaux outils à disposition des Missions Locales.

Enfin, un troisième et dernier « écart » doit être pris en compte : le décalage entre niveaux de formation, offre de formation sur le territoire et attente des employeurs.

## Focus : Caractéristiques de l'offre de formation locale (ZE Carpentras/Région Sud)

### Formation initiale

Il existe 5 lycées à Carpentras dont 3 publics :

- Lycée polyvalent Victor Hugo
- Lycée polyvalent Jean Henri Fabre
- Lycée polyvalent agricole Louis Giraud
- Lycée professionnel et technologique Les Chênes (privé)
- Lycée privé Marie Pila

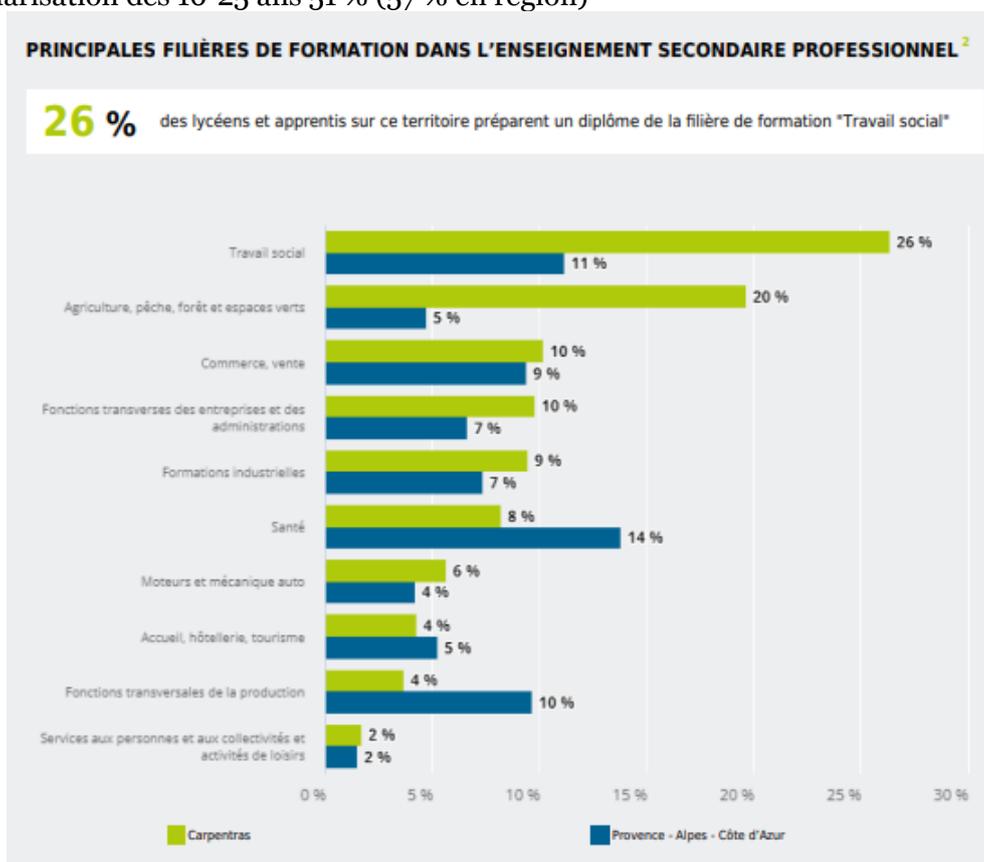
4 340 lycéens et apprentis dans l'enseignement secondaire sur ce territoire, soit 2 % des personnes dans l'enseignement secondaire en région.

38 % suivent une formation professionnelle (38 % en région)

14 % en apprentissage (8 % en région).

62 % des personnes en formation initiale dans ce territoire préparent un diplôme de niveau bac.

Taux de scolarisation des 16-25 ans 51 % (57 % en région)



### Formation continue

Caractéristiques des demandeurs d'emploi entrés en formation :

- **2 260 entrées en formation** de personnes en recherche d'emploi ont été enregistrées sur le bassin d'emploi Carpentras en 2022, soit 2 % des entrées en région.
- - **4,0 %** entre 2021 et 2022 (- 6,1 % en région).
- **56 %** de femmes (54 % en région)
- **23 %** de moins de 26 ans (22 % en région)
- **16 %** de travailleurs handicapés (12 % en région)
- **29 %** de personnes non diplômées avant l'entrée en formation (28 % en région)

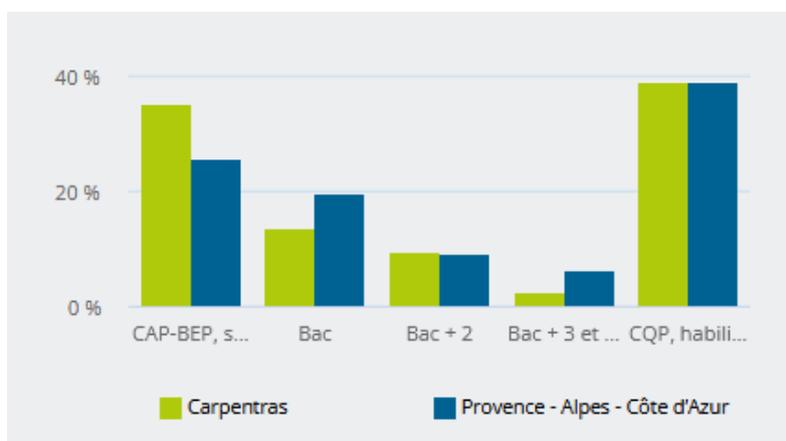
### Financements :

- **650 demandeurs d'emploi** de ce territoire ont bénéficié d'une formation visant une certification professionnelle, financée ou co-financée par les pouvoirs publics ou les OPCO, soit 2 % des effectifs de la région.
- ZE Carpentras : **53 %** des formations ont été financées par France Travail et **9%** par la Région Sud en 2022.
- Région Sud : **46 %** des formations ont été financées par France Travail et **12%** par la Région Sud en 2022.

### Niveau des formations suivies par les demandeurs d'emploi :

#### Entrées en formation par niveau

- 35% des demandeurs d'emploi entrés en formation préparent une certification 3 (CAP, BEP...) contre 26% en région.
- 14% des demandeurs d'emploi entrés en formation préparent une certification 4 (BAC) contre 20% en région.
- 9% des demandeurs d'emploi entrés en formation préparent une certification de niveau Bac+2 (BTS) contre 9% en région.
- 39 % des demandeurs d'emploi entrés en formation préparent une certification de niveau CQP et habilitations, contre 39% en région.



### Les principales filières des formations suivies par les demandeurs d'emploi :

- 34 % des demandeurs d'emploi entrés en formation préparent une certification de la filière Transports, logistique (24% en région).
- 13% dans le secteur des « fonctions transverses des entreprises et des administrations » (16% en région).
- 11% dans le secteur de la santé (13% en région).
- 7% dans le secteur du social (8% en région).
- 4% dans le secteur de l'accueil, hôtellerie, tourisme (4% en région).
- 3% dans le secteur du service à la personne, aux collectivités et activités de loisirs (7% en région).
- 3% dans le secteur du commerce/vente (2% en région).
- 3% dans la filière de « l'agriculture et des espaces verts » (2% en région).

	ZE Carpentras	Région Sud
Nombre de lycéens et apprentis dans l'enseignement secondaire	4 330	207 920
Part de la voie professionnelle dans l'enseignement secondaire	42%	39%
Nombre d'entrées en formation (pour les personnes en recherche d'emploi)	2 260	111 800

## Sources et méthodes

La majorité des **données localisées** présentées ici concernent l'année 2020, issues du Recensement de la Population 2020, exploitation principale, géographie au 1<sup>er</sup> janvier 2023, mis à jour par l'INSEE début février 2024. Cf. <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/> et données communales « Dossier Complet », 02/2024. La part des moins de 25 ans dans le total des demandeurs d'emplois (A, B, C) des communes concerne le 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 (France Travail).

Les **bases de données** suivantes ont notamment été utilisées :

<https://datadecision.cariforef-provencealpescotedazur.fr> ;

<https://notreterritoire.maregionsud.fr> ;

<https://sig.ville.gouv.fr>

Les **populations légales des communes** en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont issues de l'exploitation, par l'INSEE, du Recensement de la Population 2021 (géographie au 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Le nombre de **NEET** utilisé ici a été corrigé relativement aux statistiques publiées par l'INSEE. La Commune de Saint-Christol a vu en effet son nombre de NEET multiplié par près de 10,4 entre 2019 et 2020 (de 17 à 176) pour atteindre un taux de NEET de 79,3% (contre 8% en 2014 et 7,9% en 2019). Le nombre total de NEET du territoire en 2020 (soit 2095 jeunes) a été obtenu en conservant un taux de NEET de 7,9% à Saint-Christol.

Les données relatives à l'**offre de formation du territoire** (ZE Carpentras et Région Sud), sont issues de la DARES et de Carif-Oref.

Les données relatives au **marché du travail** (2023 et 1<sup>er</sup> trimestre 2024) sont issues de différentes publications, majoritairement produites par France Travail et la DREETS PACA :

- France Travail, Fichier des offres d'emploi collectées dans le Vaucluse et en PACA – Données brutes. <https://statistiques.pole-emploi.org/offres/offres?fc=84&fk=C&ss=1>
- France Travail, « Les offres d'emploi diffusées par France Travail en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 », Statistiques et indicateurs, avril 2024
- France Travail, 2024, Les chiffres clés de la Direction Territoriale du Vaucluse – Premier trimestre 2024 », collection Statistiques et indicateurs
- France Travail, 2024, « *Demandeurs d'emploi inscrits en moyenne sur le trimestre à France Travail en catégories A, B, C* », mise à jour 25 avril 2024
- DREETS PACA, Direction Régionale France Travail, 2024, « *La situation conjoncturelle au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 dans le Vaucluse* », édition mars 2024
- DREETS PACA, Direction Régionale France Travail, 2024, « *Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail dans le Vaucluse au quatrième trimestre 2023* »
- France Travail, 2024, « *Taux de chômage par zone d'emploi* », mise à jour du 20 mars 2024
- France Travail, DARES, 2024, « *Séries sur les demandeurs d'emploi inscrits par commune – Données brutes au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022* »

Les données relatives à la **pauvreté** sont issues :

- ANCT, 2022, « Atlas des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville », Cartes & Données
- INSEE, Statistiques Locales, FiloSoFi 2021
- INSEE, 2023, « Panorama de la pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur : une diversité de situations individuelles et territoriales », Dossier PACA n°12, octobre

Les données relatives à la **démographie d'entreprises** sont issues de l'INSEE :

- INSEE, 2024, « Défaillances d'entreprises », à partir des données brutes du fichier bancaire des entreprises de la Banque de France : Fiben, mise à jour 4 avril 2024
- INSEE, 2024, « Créations d'entreprises, selon le statut », mise à jour le 15 février 2024

Les données relatives à l'**activité de la Mission Locale** et à certaines ressources du territoire sont issues majoritairement du SI I-Milo et du S.I.G. GéoMilo.

Lorsque possible, les **données par EPCI** sont traitées afin : (i) de ne comptabiliser que les trois communes des Sorgues du Comtat qui relèvent de la compétence de la Mission Locale du Comtat

Venaissin : SdC (3) ; de différencier le territoire de la CoVe avec et sans sa capitale Carpentras : CoVe et CoVe hors Carpentras.

Les informations relatives aux différentes **politiques territoriales** prioritaires sont issues d'une publication de l'ANCT, 2024, « L'agence dans votre département : Vaucluse », mai.

#### Rappel de définitions

**Taux de pauvreté** : Le taux de pauvreté au seuil de 60 % correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. Ce taux de pauvreté est diffusé pour les QPV dans lesquels au moins 200 personnes et au moins 11 ménages sont pauvres au seuil de 60 %, et au moins 200 personnes et au moins 11 ménages ne sont pas pauvres au seuil de 60 %. Lorsque le taux de pauvreté est compris dans les intervalles [0;5] et [95;100], il est remplacé respectivement par les valeurs 5 % et 95 %. Source : Insee, FiLoSoFi 2018. Le **taux de pauvreté des moins de 30 ans** correspond au taux de pauvreté des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans.

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;

Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee.

